



CONCEPT D'ACTION GENERAL

Maison Relais Schiffflänge

Maison Relais Schifflange
13, cité op Hudelen
L-3863 SCHIFFLANGE

N° Agrément SEAS 20190374 :

Accueil du matin
Accueil du midi
Cantine
Maison Relais

☎ :621 740 636
✉ maisonrelais@schifflange.lu
@ www.mr-schifflange.lu

Juillet 2023

TABLE DES MATIERES

1. Introduction	4
A. PARTIE ORGANISATIONNELLE	5
2. Gestionnaire	5
3. Organisation spécifique de l'établissement	6
a) Description de l'établissement	6
b) Nombre et structure des enfants	9
c) Personnel et domaines d'activité	11
d) Organisation de la journée	11
e) Informations sur les repas.....	16
f) Règlements	17
g) Coopération avec les parents	37
h) Coopération avec des partenaires externes d'éducation et d'autres établissements/institutions	42
B. PARTIE PEDAGOGIQUE	49
4. Tâches	49
5. Réalisation de l'orientation pédagogique.....	50
a) L'image de l'enfant et concept de l'éducation	50
b) Compréhension du rôle du pédagogue	52
c) Principes éducatifs généraux	55
d) Caractéristiques de l'éducation non-formelle	58
6. La pratique pédagogique	60
a) Conditions générales pour le processus de l'éducation	60
b) Mise en pratique des champs d'action	65
c) Processus de transition	74
7. Partenariats d'éducation	76
a) Partenariats d'éducation avec les parents	76
b) Partenariats d'éducation avec des spécialistes externes.....	77
c) Partenariats / communication formelle et non-formelle.....	78
d) Coopération et mise en réseau local	79
8. Développement de la qualité.....	79

a) Gestion de la qualité.....	79
b) Formation continue et développement de l'équipe	82
c) Réflexion et supervision	83
d) Adaptation du concept	83
C. MENTIONS LEGALES ET ANNEXES	84
a) Mentions légales	84
b) Bibliographie	84
c) Remerciements.....	84

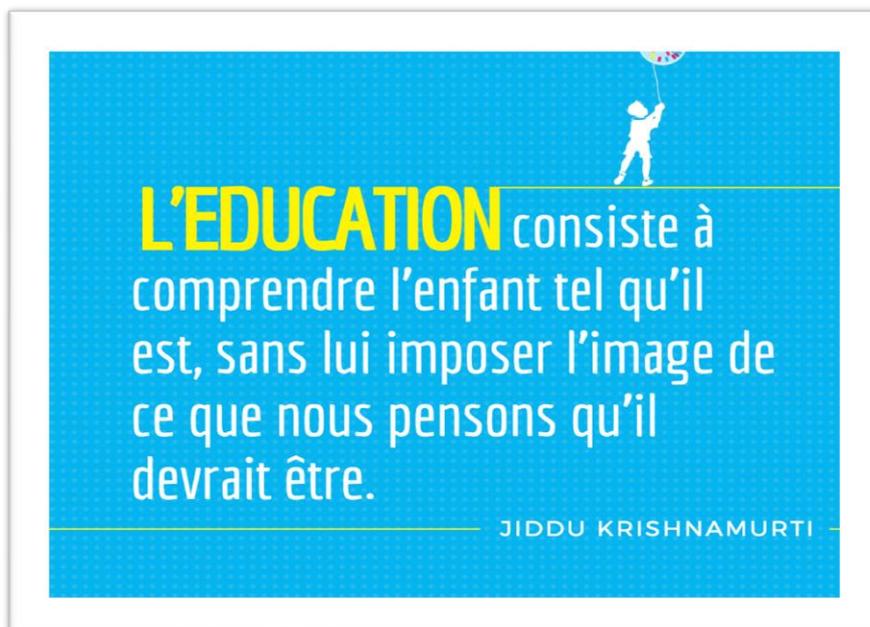
1. Introduction

Le concept d'action général a été élaboré et rédigé afin d'améliorer le travail au sein de notre institution. Un bon travail en équipe constitue la base d'un bon déroulement. Pour ce fait, il est important de trouver un fil conducteur qui permet au personnel et à nos bénéficiaires d'aller ensemble vers une même direction. Sans autant oublier les parents. Ceux-ci doivent confier leurs enfants, afin d'occuper une place de travail qui est indispensable de nos jours. Ils ont donc un aperçu de la manière dont nous travaillons, de notre philosophie au sein de l'institution.

Exerçant notre profession avec des bénéficiaires venant de milieu sociaux-culturels différents, il est d'avantage important d'élaborer un tel concept d'action général afin de garantir la participation de chacun avec ses ressources. Pour cela un lien harmonieux et familial doit être créé. Pour certains enfants, notre Maison Relais est un lieu de partage et de confiance.

Il était important pour notre personnel ainsi que pour les parents d'élaborer un tel concept d'action général, afin de leur permettre d'avoir une vue globale et transparente sur le fonctionnement de notre Maison Relais. En effet, il est important de tenir compte des tâches et rôles de chacun. Cela permet d'avoir une base de travail sur laquelle tout le monde pourra s'orienter.

Il est crucial de préciser, que le concept d'action générale est susceptible d'être modifié, respectivement adapté, selon les nouveaux besoins des enfants, du personnel et de l'institution elle-même. Le travail éducatif évolue dans le temps, tout comme notre société.



A. PARTIE ORGANISATIONNELLE

2. Gestionnaire

Le 19 mai 2008, la première Maison Relais de Schifflange qui se trouve au sud du Luxembourg a ouvert ses portes. Celle-ci est gérée pour le compte de la commune par l'asbl « Garderie fir Kanner ».

Le comité de l'asbl est constitué comme suit :

- La présidente: Madame Viviane SCHREINER-THULL
- La vice-présidente + caissière : Madame Edmée BACKES-REULAND
- La secrétaire : Madame Nicole WELTER-JANIK



3. Organisation spécifique de l'établissement

a) Description de l'établissement

Histoire :

La croissance démographique de la Commune de Schiffflange en général, et le développement des nouveaux quartiers résidentiels à l'est du centre-ville en particulier rendaient la construction d'une nouvelle Maison Relais indispensable.

Ainsi, en 2010, l'Administration communale de Schiffflange a mandaté le bureau Luxconsult S.A. afin de définir le programme de construction, d'analyser les possibilités d'implantation et d'organiser finalement un concours d'architectes.

Composition de la Maison Relais :

La Maison Relais est répartie sur deux bâtiments de la commune de Schiffflange.

Maison Relais op Hudelen :

La Maison Relais op Hudelen accueille pour l'instant 465 enfants, âgés entre 3 à 12 ans, répartis sur 10 salles de groupes, 2 salles d'évolution, une bibliothèque et 3 aires de jeux dont une sur chaque étage. Les salles des groupes disposent d'une surface de +/- 80 m² et peuvent être élargies pour doubler la surface en ouvrant les portes communicantes.

Les 3 aires de jeux ont une superficie de 1 061 m² au total. La plus grande aire de jeux, qui est au sous-sol, fait 665 m², celle au premier étage est couverte et a une surface de 309 m² et celle au deuxième étage a une surface de 87 m² est dispose des éléments d'escalade.

Au sous-sol se trouve une grande cuisine professionnelle où tous les jours 450 repas sont préparés pour les enfants et le tout le personnel éducatif.

Pour les utilisateurs et les visiteurs de la Maison Relais, des emplacements supplémentaires ont été réalisés.

La surface de la Maison Relais est de 3 305 m².

La construction au sous-sol est en béton et au premier et deuxième étage, elle est en bois préfabriqué, le tout avec une classe énergétique de B-B.

Tout le bâtiment est équipé d'un éclairage LED s'adaptant à la luminosité extérieure. La production d'eau chaude est soutenue par des panneaux solaires posés sur la toiture.

L'ouverture des portes est réglée par un système de contrôle d'accès programmable à distance. Etant donné, que pour des raisons de sécurité, l'accès à la Maison Relais est limité à un très restreint cercle de personnes, ce système garantit la gérance soigneuse de tous les badges et permet, p.ex. en cas de perte/vol d'un badge, de bloquer l'accès à tout moment.

Pendant la phase de conception et d'exécution, tous les matériaux et produits mis en œuvre étaient examinés au préalable quant à leur impact sur la santé et l'environnement. Des produits exclusivement sains et à faible taux d'émission ont été utilisés. Une analyse de l'air ambiante effectuée après l'achèvement des travaux a certifié que tous ces efforts ont porté leurs fruits dans l'intérêt de nos enfants et de l'environnement.

Nelly Stein :

La Maison Relais de l'école Nelly Stein accueille des enfants âgés entre 3 ans à 12 ans. Pour l'année 2023/2024 une classe de précoce sera également prise en charge après l'école par les éducateurs à l'Ecole Nelly Stein. Une partie des enfants du préscolaire resteront également sur place. Les enfants du préscolaire qui restent sur place sont ceux qui ont des frères ou sœurs dans le même bâtiment. Cela a pour but de faciliter le trajet des parents pour venir déposer ou récupérer l'enfant. Les enfants sont réparties sur 4 salles.

Il s'agit des salles suivantes :

- la cantine scolaire,
- la salle du précoce
- la salle de jeux
- l'ancien bureau de la Maison Relais

Il existe également la possibilité d'accéder aux deux cours de récréations et de la salle de sport de l'enceinte.

La Maison Relais de Schifflange est gérée par une A.s.b.l et porte le nom : Garderie fir Kanner ASBL.

Horaires d'ouverture, règlement des congés

Le Bureau principale de la Maison Relais (op Hudelen) est ouvert tous les jours ouvrables de la semaine pendant toute l'année y compris les vacances scolaires, de 7 heures à 19 heures. A l'exception du 14 septembre ainsi que du 24 et 31 décembre.

Pendant la période scolaire, différents horaires sont disponibles pour l'accueil des enfants par les éducateurs.

Préscolaire et Primaire	Accueil du matin 07h00 à 08h00.
Préscolaire	Accueil du midi 11h30 à 11h 55.
Précoce	Cantine <u>Lundis, Mercredis, Vendredis</u> de 11h30 à 13h45 <u>Mardis et Jeudis</u> de 11h30 à 14h00
Préscolaire	Cantine <u>Lundis, Mercredis, Vendredis</u> de 11h30 à 13h45 <u>Mardis et Jeudis</u> de 11h30 à 14h00
Primaire	Cantine <u>Lundis, Mercredis, Vendredis</u> de 12h00 à 13h45 <u>Mardis et Jeudis</u> de 12h00 à 14h00
Précoce Préscolaire Primaire	Maison Relais à la Nelly Stein <u>Lundis, Mercredis, Vendredis</u> de 16h00 à 19h00 <u>Mardis et Jeudis</u> de 14h00 à 19h00

Pendant les vacances scolaires l'accueil des enfants se déroule entre 7 heures et 19 heures à la Maison Relais op Hudelen et si besoin sur le site de la Nelly Stein.

b) Nombre et structure des enfants

La Maison Relais de l'école Nelly Stein peut accueillir un maximum de 114 enfants, âgés entre 3 et 12 ans, inscrits dans le l'école fondamentale Nelly Stein de la commune de Schifflange. Les enfants doivent également être résidents de la commune de Schifflange.

Trois écoles primaires sont situées à Schifflange :

- L'école Albert Wingert,
- L'école Nelly Stein
- L'école Lydie Schmit.

Pour la cantine, les enfants sont répartis par tranche d'âge dans différents groupes. Plusieurs bâtiments comme la maison des œuvres, le Modul op Hudelen, l'école Nelly Stein ainsi que l'établissement principale de la Maison Relais ont des salles en disposition pour le repas de midi.

Les enfants qui prennent leurs repas à l'établissement « Nelly Stein »

Nelly Stein précoce
Nelly Stein préscolaire
Nelly Stein primaire Cycle 1 – Cycle 4

TRANSPORT EN BUS

Aucun transport est prévu pendant le temps de midi pour tous les enfants précoces, préscolaires et primaires, car tous mangent à l'école Nelly Stein.

Mardi et Jeudi

A 13h45, quelques enfants du préscolaire prennent le bus avec les éducateurs pour rejoindre la Maison relais op Hudelen. Les enfants du précoce Nelly Stein et une autre partie du préscolaire restent à l'école Nelly Stein. Les enfants du primaire (Cycle 2 – Cycle 4) restent également à l'école Nelly Stein.

Lundis, Mercredis et Vendredis

A 16h00, quelques enfants du préscolaire prennent le bus avec les éducateurs pour rejoindre la Maison relais op Hudelen. Les enfants du précoce Nelly Stein et une autre partie du préscolaire restent à l'école Nelly Stein. Les enfants du primaire (Cycle 2 – Cycle 4) restent également à l'école Nelly Stein.

Pour la cantine, les enfants sont répartis par cycle dans différents groupes.

Tous les enfants qui fréquentent l'école Nelly Stein, déjeunent dans la cantine ou dans des salles mis à disposition de l'école Nelly Stein. Cet établissement dispose d'une grande cantine et d'une cuisine. Un repas est servi aux enfants par le personnel de la cuisine.

Après le repas de midi, les enfants sont répartis dans leur groupe de référence. Nous disposons de 1 groupe précoce et préscolaire et de 3 groupes de primaire (Cycle 2-4).

c) Personnel et domaines d'activité

La Maison Relais dispose actuellement, de :

Personnel dirigeant 4 éducateurs (trices) gradué(e)s	<ul style="list-style-type: none">▪ 4 x à 40h/s cdi
Service d'Education et d'Accueil Inclusif (SEAI) 3 éducateurs (trices) gradué(e)s	<ul style="list-style-type: none">▪ 3x à 40h/s cdi
Personnel éducatif 30 éducateurs (trices) diplômé(e)s	<ul style="list-style-type: none">▪ 25 à 40h/s cdi▪ 2 à 30h/s cdi▪ 1 à 25h/s cdi▪ 1 à 20h/s cdi▪ 1 à 15h/s cdi
Personnel éducatif 17 aides-éducateurs (trices)	<ul style="list-style-type: none">▪ 1 à 40h/s cdd▪ 1 à 34h/s cdi▪ 2 à 20h/s cdi▪ 4 à 20h/s cdd▪ 1 à 25h/s cdi▪ 1 à 16h/s cdi▪ 1 à 12h/s cdi▪ 6 à 10h/s cdi
Personnel éducatif 23 remplaçants(es) occasionnels	<ul style="list-style-type: none">▪ Selon besoin en cas de congé ou maladie

Le personnel est reparti sur les différents sites que la Maison Relais dispose.

d) Organisation de la journée

Accueil du matin :

Pour tous les enfants de l'école **Nelly Stein** l'accueil du matin est proposé à l'école même.

Un petit déjeuner est servi aux enfants de 7h00 à 7h30. Pendant ce temps, les enfants peuvent s'occuper dans la salle prévue de l'accueil. Ils peuvent jouer à des jeux de société, faire des puzzles, dessiner, lire des livres ou encore se reposer selon leur besoin actuel.

A 7h45 heures, les enfants du précoce et du préscolaire sont accompagnés vers leurs titulaires de classe. Les enfants du primaire rejoignent leurs salles de classe.

Accueil du midi :

A 11h30, étant donné que le préscolaire fini les cours à 11h30 et que les parents ne peuvent pas les récupérer à l'heure précise, nous proposons un accueil du midi jusqu'à 11 :55 heures. Le personnel éducatif prévoit des jeux dans la cour de l'école, soit les enfants peuvent jouer librement pendant cette demi-heure.

A 11h55 les enfants sont soit récupérés par leur parents, soit ils sont récupérés par le Pedibus. Le Pedibus est un service de la commune qui vient chercher les enfants et qui les ramène à pied à leur domicile.

Restaurant scolaire/ Cantine Nelly Stein :

Le restaurant scolaire prépare la nourriture pour les enfants fréquentant l'école Nelly Stein. Les enfants ont la possibilité de prendre un repas équilibré et de qualité qui est préparé sur place par le chef-cuisinier et son équipe.

Le personnel éducatif aide les enfants à se servir et à couper les aliments en cas de besoin. Tous les aliments présents doivent être servis et les bénéficiaires sont priés de goûter à tout.

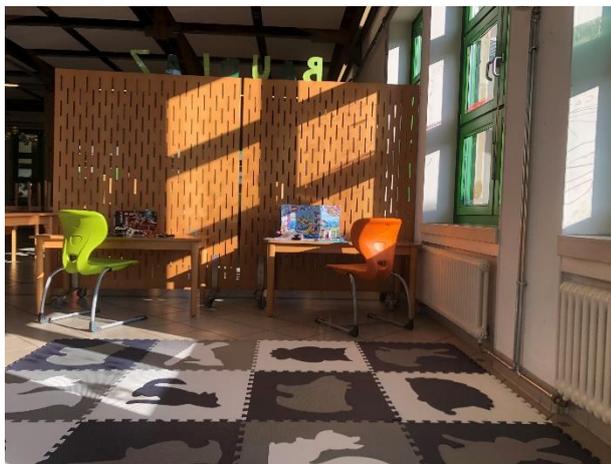
Les enfants du précoce/préscolaire déjeunent dans la salle de jeux de l'école Nelly Stein. Et les enfants du primaire mangent dans un système de 2 services dans la cantine de l'école.

Avant et après le repas, un passage à la salle de bain est obligatoire pour les enfants.

Maison Relais Nelly Stein :

Disposition des groupes et des salles

Les enfants du précoce et du cycle 1 se trouvent dans la salle de classe du précoce de l'école. Cette salle est spécialement disposée pour les enfants du précoce/précolaire. C'est-à-dire, les chaises et les tables sont à la hauteur des enfants. Tous les étagères avec des boîtes transparentes sont également à la hauteur des enfants. Ceci leur donne la possibilité de voir et d'utilisé/de prendre les jouets ou les différents matériaux



Les enfants du cycle 2 se trouvent dans la salle des jeux de l'école Nelly Stein. Cette salle dispose de différents coins comme un coin de jeux de rôle, et un coin de créativité.

Le cycle 3 se trouve dans la cantine. Ici aussi des coins de fonction comme le coin à construire a vu le jour. Cette salle est également utilisée pour des jeux de société.



Le cycle 4 se trouve dans la salle du « Jugendraum ».

Dans cette salle se trouve un coin de relaxation avec différentes lumières d'ambiance. Différents jeux comme un flipper, un kicker etc se trouvent également dans cette salle.

Les enfants peuvent choisir en forme d'atelier l'activité où le coin qu'ils veulent faire/occuper.

Les groupes utilisent également à tour de rôle la salle de sport qui se trouve dans l'école Nelly Stein.

La surveillance aux devoirs

Depuis la rentrée 2022-2023 le nouvel dispositif « E-Bichelchen » a vu le jour. Notre personnel éducatif a dû suivre une formation à ce sujet pour savoir comment utiliser ce programme qui remplacera dans l'avenir le journal de classe individuel de chaque enfant.

La surveillance aux devoirs s'adresse aux groupes du primaire. Les devoirs ont lieu le lundi, mercredi et vendredi de 17 heures à 18 heures et le mardi et jeudi de 14 heures à 15h30 heures. Le personnel éducatif soutient et aide en cas de besoin les enfants dans la réalisation de leurs devoirs.

L'équipe éducative vérifie avec les enfants ce qu'ils ont à faire en matière de devoir. Les enfants n'ayant pas de devoir à domicile peuvent s'occuper autrement dans les coins de fonction notamment dans les couloirs afin de respecter le silence des autres enfants qui écrivent encore leurs devoirs.

Il est important de souligner que l'éducateur ne remplace pas l'instituteur/trice de l'école. Il ne s'agit pas d'un cours d'appui individuel, mais d'une aide ponctuelle si l'enfant ne comprend pas le devoir ou a une question précise concernant un exercice. Cela va donc de soi, que l'éducateur ne corrige pas les devoirs effectués.

La détente et les activités

Après une matinée à l'école, le bénéficiaire a besoin de prendre de l'air, de se défouler, de se reposer, de jouer librement, seul, ou en groupe, avant et après les repas, dans des espaces aménagés.

Les activités récréatives et éducatives, adaptées à ce moment et aux lieux, aident à poursuivre la journée dans les meilleures conditions.

Tous les jours, le personnel propose aux enfants des activités sous forme d'ateliers.

Ces projets sont exploités sous forme d'activité de bricolage, de cuisine, de sport, de musique, de relaxation, etc., tout en respectant à ce que tous les champs d'action sont proposés aux enfants.

Ces ateliers peuvent être proposés dans les salles, couloir, ou à l'extérieur. Tous les mardis et jeudis, à l'aide d'un grand Flip Chart les enfants sont libres de choisir dans quel atelier ils veulent s'inscrire.

Ces ateliers sont proposés dans plusieurs salles et chaque semaine les enfants sont libres de choisir dans quel atelier ils veulent s'inscrire.

Grâce aux coins de fonctions qui se trouvent dans chaque salle, et au roulement dans la salle de sport, les enfants ont la possibilité de voir tout au long de la journée différents coins.

De 18 heures jusqu'à 19 heures tous les enfants sont avec les éducateurs prévus pour faire la fermeture dans la salle de jeux de l'école.

La salle de jeux est à leur disposition. Les enfants sont libres de choisir s'ils veulent se détendre dans le coin repos de la salle, jouer un jeu de société ainsi que colorier ou de lire un livre.

Les parents sont demandés de déposer et de venir chercher leurs enfants selon l'inscription faite au début de l'année. Des exceptions pourront être faites, lorsque les parents nous en avertissent à l'avance.

Vacances scolaires :

Pendant les vacances scolaires la Maison Relais accueille les enfants de 7h00 à 19h00 à la Maison Relais op Hudelen et selon besoin à la Maison Relais de la Nelly Stein.

Divers ateliers sont proposés tout au long de la journée. Des excursions sont également prévues pendant les vacances pour l'ensemble des enfants inscrits.

Vacances loisirs :

Pendant les vacances d'été la Maison Relais propose aux enfants du primaire résidant dans la commune de Schiffange des activités ainsi que des sorties accompagnées par des éducateurs et des étudiants. Ces activités sont proposées pendant 2 semaines.

Ces activités se déroulent tous les après-midi de 14 heures à 17h30. En dehors de ces activités, le fonctionnement de la Maison Relais reste inchangé.

Afin de garantir un accompagnement qualitatif et adapté, nous proposons la formation du brevet A aux étudiants désirant travailler pendant les vacances loisirs.

e) Informations sur les repas

La Maison Relais de Schiffange travaille avec la société de restauration Eurest. Le personnel de restauration cuisine chaque jour pour tous les enfants de la Maison Relais.

Chaque enfant a la possibilité de choisir entre deux plats différents. Le deuxième menu est toujours un plat végétarien. Toutes les deux semaines, des fiches avec les différents menus proposés par jour sont distribuées aux éducateurs. Ceux-ci regardent ensemble avec les enfants ce qu'ils préfèrent manger pour les deux semaines qui suivent.

Afin de faire participer les enfants à l'élaboration d'un menu, nous avons mis en place le « Kids Menu ». L'objectif est que les bénéficiaires fassent des propositions de menu selon leurs goûts et envies. Ce menu est toujours proposé le dernier vendredi du mois.

Le personnel respecte les religions ainsi que les allergies de chaque enfant, ainsi des menus sont préparés spécialement chaque jour pour ces enfants. Les enfants ont le libre choix de décider ce qu'ils préfèrent manger.

Les enfants du précoce et un groupe d'enfants du primaire mangent dans la salle de jeux de l'école. Un chariot avec le menu est mis à disposition dans la salle. Celui-ci fonctionne à l'électricité afin de garder les repas au chaud. Le repas est servi par les éducateurs.

Les enfants du primaire et quelques enfants du préscolaire mangent à la cantine de l'école. Les enfants peuvent se servir seuls au buffet des salades. Les repas chauds sont servis par les cuisinier de l'école.

Les enfants reçoivent tout ce qui est prévu (salade, soupe, plat principal, féculant) sur leur assiette. Ils ne sont cependant pas obligés de tout manger. Ils peuvent être motivé à goûter sans autant les obliger.

f) Règlements

I.ADMISSION ET FONCTIONNEMENT

Le service de la Maison Relais de Schiffange comprend l'accueil du matin, l'accueil de midi, la restauration du midi, l'encadrement périscolaire ainsi qu'un accueil pour toutes les vacances scolaires.

1. ADMISSION

1.1 Conditions générales

Les familles remplissant les conditions suivantes sont en principe admis à la Maison Relais :

- Les enfants âgés entre 3 et 12 ans (enfants âgés de 3 ans doivent fréquenter le précoce sur le site « Op Hudelen » / Nelly Stein).
- L'enfant doit être domicilié dans la commune de Schiffange.
- L'enfant doit être en possession d'une carte chèque-service valable.
- Les parents doivent travailler.
- Les parents doivent avoir établi un contrat d'accueil et d'éducation avec la Maison Relais.

Les demandes d'inscriptions sont acceptées par rapport aux disponibilités du groupe et de l'école que l'enfant fréquentera.

1.2 Priorité d'admission

En fonction des places disponibles, la priorité sera donnée :

- Aux familles monoparentales qui travaillent,
- Aux familles où les deux parents travaillent,
- Aux familles défavorisées (ex : besoins sociaux, ...).

La date de réception de la fiche d'inscription sera prise en compte, au cas où le nombre de demandes d'inscription totale est supérieure à la capacité d'accueil maximale ainsi que si plusieurs demandes d'inscription remplissent les mêmes critères d'admission cités ci-dessus.

1.3 Modalités d'inscription

a) Les parents doivent remettre une fiche d'inscription (disponible au bureau de la Maison Relais et sur le site internet mr-schiffflange.lu.)

- a. Fiche d'inscription régulière
- b. Fiche d'inscription irrégulière
- c. Fiche d'inscription occasionnelle
- d. Fiche de présence vacances

b) Les parents sont contactés par les responsables de la Maison Relais afin de remettre toutes les pièces demandées pour compléter l'inscription.

La fiche d'inscription est uniquement valable avec les pièces justificatives nécessaires et indispensables suivantes :

- Fiche de renseignement reçu de la Maison Relais,
- Certificats d'emploi rempli par l'employeur de chaque parent,
- Certificat d'affiliation des parents,
- Certificat de résidence élargi,
- Copie de la carte de vaccination,
- Copie de la carte sécurité sociale,
- Certificat médical pour les enfants qui ont des allergies ou des intolérances.

Après réception du dossier complet un contrat d'accueil est conclu entre les parents et la Maison Relais. L'inscription de l'enfant sera définitive après la signature de ce contrat. Le présent règlement d'ordre interne, fait partie intégrante du contrat d'accueil.

1.4 Fiche d'inscription

a. Fiche d'inscription régulière/fixe

Les enfants sont inscrits de manière fixe selon les plages horaires cochées dans le contrat d'accueil.

b. Fiche d'inscription irrégulière

Une certaine flexibilité au niveau des inscriptions est offerte aux parents qui travaillent irrégulièrement (seulement possible si les parents travaillent dans un régime d'horaire mobile p.ex. domaine hospitalier, domaine d'hébergement de personnes, aviation, ...), pour lesquels l'admission de leurs enfants peut être faite d'après un plan mensuel à remettre au plus tard le 27 de chaque mois.

En cas de retard, veuillez noter que toutes les plages du mois entier seront facturées.

Les responsables de la Maison Relais se réservent le droit de pouvoir exiger une inscriptions fixe pour chaque enfant qui occupe de façon régulière une plage horaire.

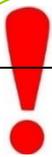
c. Fiche d'inscription occasionnelle

En cas d'urgence motivée, des inscriptions occasionnelles (courte durée) sont possibles, si la structure le permet. Cette fiche est disponible sur notre site internet.

d. Fiche Vacances

Les enfants déjà inscrits à la Maison Relais et dont les parents ont précisé dans le contrat d'accueil avoir besoin des services pour les vacances scolaires recevront une fiche d'inscription pour chaque vacance scolaire par Dimmi

Tous les autres parents désirant profiter des services de la Maison Relais pendant les vacances scolaires, sont priés de télécharger le formulaire sur notre site internet.

 Vacances	Envoi des fiches aux parents	Retour de la fiche d'inscription au bureau
Toussaint Saint-Nicolas Noël	14.09.2023 – 25.09.2023	Au plus tard pour le 29.09.2023
Carnaval Pâques	02.01.2024 – 15.01.2024	Au plus tard pour le 19.01.2023
Pentecôte Vacances d'été Après-midis de loisirs	08.04.2024 – 09.04.2024	Au plus tard pour le 26.04.2023

Tout changement ou annulation d'une vacance scolaire pourra se faire 2 semaines avant les vacances scolaires en question. Ce délai dépassé, tout changement ou annulation sera pris en compte uniquement avec une pièce justificative, sinon toutes les plages horaires cochées seront facturées.

1.5 Changement d'inscription

Des changements au niveau de l'inscription sont possibles uniquement sur rendez-vous, après accord des responsables de la Maison Relais et dans la mesure du possible. Un avenant au contrat devra être établi pour chaque changement d'horaire.

Cependant, la possibilité du changement d'horaire est limitée. Lors d'une annulation d'une tranche horaire, la place sera définitivement perdue.

Lorsqu'une annulation a été faite, les parents seront facturés jusqu'à la fin du mois.

En cas de changement de situation de travail (p.ex. chômage), les parents/représentants légaux sont dans l'obligation d'informer la Maison Relais.

Les responsables de la Maison Relais ont le droit de réclamer à tout moment un certificat de travail aux parents/représentants légaux en cas de doute.

En cas de congé parental d'un des parents/représentants légaux, ceux-ci sont dans l'obligation d'informer les responsables de la Maison Relais. A ce moment, la place sera définitivement perdue pour la période du congé parental.

1.6 Modalités de résiliation d'une admission

Le contrat d'accueil expire soit à l'échéance du terme comme convenu dans le contrat, soit à l'occasion de sa résiliation par écrit d'une ou des deux parties.

Le prestataire peut dénoncer le contrat sans préavis si :

- Les parents manquent gravement ou de façon répétée aux obligations contractuelles ou à des dispositions importantes du règlement d'ordre interne.
- Les parents refusent le paiement des participations financières.
- L'enfant/les parents montrent un comportement inadmissible envers le personnel d'encadrement ou bien envers les autres enfants accueillis à la Maison Relais.
- L'enfant est absent pendant 1 mois consécutif sans pièce justificative.
- Les absences non excusées de l'enfant persistent.

1.7 Divers

L'inscription est à renouveler d'année scolaire en année scolaire. L'admission en cours d'année est possible selon la disponibilité des places.

Tout renseignement fourni lors de l'inscription est traité confidentiellement, le personnel de la Maison Relais étant lié au secret professionnel.

Les parents sont tenus de signaler immédiatement tout changement de leur situation personnelle aux responsables de la Maison Relais.

2. FONCTIONNEMENT

2.1 Horaire

a. Période scolaire

Lundi	Mercredi	Vendredi	Mardi	Jeudi
	7h00 – 8h00 11h30- 14h00 16h00 – 19h00		7h00 – 8h00 11h30 – 19h	

En sortant de leur classe, les enfants se rendent au point de rendez-vous, qui se trouve à l'entrée de chaque école. Ils y sont attendus par un responsable.

Tous les enfants sont récupérés aux différentes écoles et accompagnés en bus/à pied jusqu'à la Maison Relais, par le personnel éducatif.

Ce qui concerne l'école **Nelly Stein**, tous les enfants qui fréquentent l'école Nelly Stein restent sur place. Sauf un groupe du préscolaire prend un bus pour rejoindre la Maison Relais.

Les parents ayant les enfants inscrits pour la Maison Relais, sont tenus d'y venir récupérer leurs enfants au plus tard pour 19h00.

Le restaurant scolaire fonctionne à l'école Nelly Stein, « rue de la Gare », à la Maison Relais « 13 cité op Hudelen » et à la Maison des œuvres (derrière l'école Lyde Schmit ». Nous vous prions de venir chercher vos enfants seulement à **partir de 13h30**. Pour les enfants qui déjeunent tous les jours à la Maison des œuvres, les mardis et jeudis, à partir de 14h00 les enfants sont à récupérer à la Maison Relais op Hudelen.

b. Période de vacances

La Maison Relais est ouverte du lundi au vendredi de **7h00 à 19h00**, pendant la période des vacances, c'est-à-dire les vacances de la Toussaint, de Noël, de Carnaval, de Pâques, de la Pentecôte et d'Eté.



Nous vous informons que le dernier jour des grandes vacances, le 14 septembre ainsi que le 24 et 31 décembre, la Maison Relais restera fermée.

Pour garantir le bon fonctionnement des activités, les parents sont priés :

- D'amener leurs enfants **avant 9h30** pour l'**accueil du matin**.
- D'amener leurs enfants **pour 12h00**, si l'enfant est inscrit pour la restauration.
- De ne pas déranger le groupe entre 09h30 et 12h00 ainsi que de 14h00 à 16h30 afin de respecter le déroulement des activités.
- D'être attentifs en cas d'éventuelles activités organisées **à l'extérieur**, et ainsi de venir reprendre leurs enfants **uniquement** après 17h00.

Les activités prévues pendant les vacances scolaires et toutes autres informations sont disponibles sur notre site internet.

Veillez s'il vous plaît respecter les horaires notés lors des excursions.

Veillez noter que pendant les vacances scolaires, les tranches horaires vous seront facturées par journée entière ou demie journée (selon les tranches horaires cochés sur la fiche d'inscription des vacances).

c. Période de vacances loisirs

Pour les activités « vacances loisirs », la Maison Relais ferme ses portes à 14h00 pour tous les enfants du primaire (cycle 2 – 4). Les enfants non-inscrits aux activités « vacances loisirs » doivent être récupérés avant 14h00.

Une fiche d'inscription **séparée** pour les activités « vacances loisirs » sera envoyée par courrier ou par e-mail à votre enfant la semaine du 08.04.2024 au 09.04.2024.

2.2 Arrivée et départ de l'enfant

A l'arrivée et au départ de l'enfant, le parent/le représentant légal de celui-ci, doit **toujours** l'accompagner et se présenter auprès de l'éducateur/éducatrice du groupe :

- par mesure de sécurité,
- afin d'échanger d'éventuelles informations.

Dès qu'un des parents/un représentant légal, est présent dans la Maison Relais, l'enfant est à ce moment-là, sous la responsabilité de celui-ci et non plus sous celle de l'éducateur/éducatrice.

Seules les personnes indiquées par les parents/les représentants légaux, sur la « **Fiche de renseignements** », ont le droit de venir récupérer l'enfant. En cas de procédure de divorce ou de séparation engagée, et qu'aucune décision n'a été prise par le tribunal concernant l'enfant, les éducateurs/éducatrices ne peuvent refuser à aucun des conjoints de reprendre son enfant.

Les parents **doivent toujours informer** le personnel éducatif du groupe de l'enfant, si une autre personne, que celles figurants sur la « **Fiche de renseignements** », vient chercher l'enfant à la Maison Relais. En cas de doute, le personnel se réserve le droit de ne pas remettre l'enfant à la personne qui se présente.

2.3 Absence de l'enfant à la Maison Relais



En cas d'absence de votre enfant, vous devez nous avertir **par écrit** (mail, sms, DIMMI App), au plus tard le jour même avant 10h00 ou au plus tard à 15h00 pour excuser votre enfant pour les après-midi les lundis, mercredis et vendredis.

Ces horaires dépassés, nous nous réservons le droit de vous noter un non-excuse.



Les absences pour cause d'excursions scolaire, sont à signaler à l'avance **par les parents** et non par les enseignants.

Les parents sont obligés d'informer les responsables de la Maison Relais de **toute absence** de leur enfant et ce, pour une question d'organisation et surtout de sécurité. Toutefois, une présence régulière est exigée. Ainsi, les absences non excusées **sont notées** et à partir de la **3^{ème} fois** que l'enfant n'a pas été excusé, l'enfant sera refusé pendant **deux semaines !**

Dans le cas où les absences non excusées persistent, les responsables de la Maison Relais pourront résilier le contrat d'accueil.

Tous les enfants inscrits sont mentionnés sur des listes de présence tenues à jour par le personnel de la Maison Relais. Elles renseignent sur les présences, ainsi que sur les absences (excusées ou non) des enfants.

Pour le service du restaurant scolaire et de la Maison Relais, aucun remboursement n'est possible pour les absences de courte durée. Les participations sont calculées en fonction de l'inscription au début de l'année scolaire.

Un certificat médical ou une copie est à présenter aux responsables de la Maison Relais. Ce certificat doit être remis jusqu'au plus tard la fin du mois en cours. En cas de non-délivrance d'un certificat médical, les heures de présence normalement prévues **seront facturées.**

2.4 DIMMI APP - Nouveau moyen de communication :

Nous utilisons l'application « DIMMI » comme moyen pour communiquer avec les parents.

Les parents sont priés de télécharger l'application « DIMMI » (application gratuite) afin d'y scanner le code QR distribué par le personnel éducatif.

Fonctionnement : Deux groupes avec deux Code QR différents sont à scanner dans votre application. Un groupe nommé « mr-schiffange » qui sert à communiquer avec les responsables de la Maison Relais ainsi qu'un deuxième avec le nom du groupe / nom de l'école de votre enfant afin de communiquer avec les éducateurs.

Attention : A travers le groupe « mr-schiffange », toutes les fiches d'inscriptions (vacances, inscription pour l'année scolaire) ainsi que d'autres documents importants sont envoyés aux parents.

Les code QR sont généralement distribués aux parents lors de l'inscription de leur enfant. Nous invitons tous les parents qui n'ont pas encore accès à ces groupes à se rendre auprès d'un responsable afin de recevoir un code QR.

2.5 Divers

Toutes les années scolaire, l'école organise une journée « Spaghettisfriess ». Ce jour les enfants mangent avec les enseignants. Les services de la Maison Relais chômeront pendant le temps de midi. Ce repas ne sera pas facturé aux parents.

II.DÉROULEMENT JOURNALIER

1.1 L'accueil du matin

L'accueil se fait le matin de 7h00 à 8h00 dans les 3 différentes écoles. Un petit-déjeuner y est servi.

1.2 Le restaurant scolaire

Le service de restauration fonctionne tous les jours du lundi au vendredi de 11h30 à 14h00 pour le précoce / cycle 1 et de 12h00 à 14h00 pour le cycle 2 à 4.

Les allergies / intolérances alimentaires ou autre

Si vous inscrivez votre enfant au restaurant scolaire, vous êtes tenus de fournir tous les détails quant à une éventuelle allergie alimentaire (allergie aux fraises, aux noix,) ou incompatibilités alimentaires (ex. diabète...) respectivement habitudes alimentaires (végétarien, pas de porc, ...).

a) Les allergies alimentaires

Toute forme d'allergie alimentaire doit être certifiée par un **Projet d'accueil individualisé (PAI) !**

Ce PAI est à fournir aux responsables de la Maison Relais lors de l'inscription.

b) Les intolérances alimentaires

Toute forme d'intolérance alimentaire doit être certifiée par un **Certificat médical.**

Ce certificat médical est à fournir aux responsables de la Maison Relais lors de l'inscription.

Sans présence de ces documents, nous nous réservons le droit de demander aux parents de fournir eux-mêmes le repas pour leur enfant.

Comme nous ne pouvons malheureusement pas fournir de repas diététiques ou répondant à des indications médicales, nous essayerons, dans la mesure du possible, en collaboration avec les parents des enfants, de chercher une solution appropriée.

Une collation est servie à 16h30 aux enfants fréquentant la Maison Relais.

1.3 La surveillance aux devoirs à domicile

Lundi, mercredi et le vendredi

Le temps réservé aux devoirs à domicile est d'une durée maximale d'une heure. Si les devoirs ne sont pas terminés au terme de cette période, ils devront être terminés à la maison. Les lundis, mercredis et vendredis les devoirs sont fait de 16:45 heures à 17:45 heures.

Il n'y aura pas de surveillance aux devoirs, les vendredis avant les vacances scolaires.

Mardi et jeudi

Le temps réservé aux devoirs à domicile est d'une durée maximale d'1h15. Si les devoirs ne sont pas terminés au terme de cette période, ils devront être terminés à la maison.

L'équipe éducative ne peut pas garantir une aide individuelle, ni un cours de rattrapage, mais se limitera à des interventions ponctuelles.

Le personnel éducatif n'étant pas responsable des devoirs en classes, du journal de classe et des résultats scolaires de l'enfant, il collabore néanmoins étroitement avec les parents et avec le personnel enseignant afin de contribuer au maximum au bien être de chaque enfant encadré dans la Maison Relais. L'utilisation de l'e-Bichelchen facilite la communication entre les différents acteurs.

Il est primordial que les parents continuent à s'intéresser à la vie scolaire de leur(s) enfant(s), même si les devoirs scolaires sont surveillés à la Maison Relais.

La surveillance aux devoirs à domicile ne peut se substituer à la révision régulière de la matière, en vue de la préparation des devoirs en classe. Il incombe aux parents d'évaluer si les enfants se sont suffisamment préparés pour un contrôle, ainsi de signer le journal de classe.

III.INFORMATIONS IMPORTANTES

1.1 Mesures disciplinaires

Les enfants sont tenus d'afficher un comportement respectueux tant envers les autres enfants qu'envers le personnel de la Maison Relais.

Le refus de collaboration de la part des parents/représentants légaux, le non-respect des dispositions du présent règlement et le non-respect envers le personnel éducatif de la Maison Relais, peuvent entraîner une exclusion temporaire, voire définitive de l'enfant de la Maison Relais.

Il en est de même en cas de graves problèmes de discipline ou de comportement, représentant un danger pour les autres enfants ou le personnel. En ces hypothèses les mesures suivantes pourront être prises :

- a) Les parents seront, dans un premier temps, convoqués par lettre recommandée à une réunion avec le personnel et les responsables de la Maison Relais, afin de discuter des problèmes qui se posent et de trouver une solution adéquate et durable.
- b) Au cas où le problème persisterait un premier avertissement sera envoyé aux parents/représentants légaux. Dans ce cas, l'enfant sera exclu pendant deux semaines de la Maison Relais
- c) Lorsqu'un deuxième avertissement devra être rédigé, l'enfant sera définitivement exclu de la Maison Relais.

1.2 Règles et comportement

Il est formellement interdit aux enfants fréquentant la Maison Relais de quitter l'enceinte du complexe scolaire et de la Maison Relais. Les parents sont prévenus par téléphone en cas d'absence d'un élève inscrit.

Pour des raisons éducatives et de santé, il est déconseillé aux enfants d'apporter :

- des sucreries,
- de la nourriture,
- des boissons,
- des jouets,
- tout appareil électronique.

La Maison Relais se réserve le droit de les confisquer pour une durée précise.

Les collations pour l'école sont à consommer à l'école. Le personnel de la Maison Relais décline toute responsabilité en cas de dégât ou de perte d'un jouet, d'un bijou, du GSM, d'argent ou d'autre matériel.

Pour des raisons d'organisation, les enfants doivent se rassembler immédiatement après la fin des cours à 11h55 heures et à 16h00 heures aux endroits prévus :

- Les enfants du préscolaire sont accueillis par le personnel de la Maison Relais dans le couloir devant leurs salles de classes.
- Les élèves des cycles 2 à 4 sont accueillis par le personnel de la Maison Relais à l'entrée de chaque école.

1.3 Assurance responsabilité civile

L'assurance de la Maison Relais ne couvre pas les dégâts causés par un enfant. En cas de dégâts éventuels, l'assurance responsabilité civile des parents doit être prise en compte.

Dans le cas, par exemple, où l'enfant casse ses lunettes de vue, l'assurance des parents devra couvrir ce dégât. On invite cependant tous les parents d'avoir une assurance responsabilité civile.

1.4 Retards

Les parents sont tenus de venir récupérer leur/leurs enfant(s) jusqu'à **19 heures au plus tard**. En cas de **retard** des parents (p.ex. accident), il est **indispensable de prévenir** les responsables ou le personnel éducatif de la Maison Relais.

Tout dépassement de présence par rapport à l'inscription de l'enfant sera facturé. Si ces retards se répètent, le/les enfant(s) risque(nt) l'exclusion temporaire voir définitive.

1.5 Enfant malade

Les enfants ne sont pas admis à la Maison Relais lorsqu'ils sont malades. (P.ex. fièvre, maladie contagieuse, ...)

Si un enfant tombe malade pendant son séjour à la Maison Relais, le personnel éducatif avertit les parents de l'état de santé de leur enfant. Les parents seront invités de suite à venir chercher leur enfant malade. En cas de maladie d'un enfant, il revient aux parents de trouver une solution de garde pour leur enfant (p.ex. service « KRANK KANNER DOHEEM », Tél. : 48 07 79).

En cas d'urgence, le personnel se réserve le droit de contacter un médecin, la permanence d'un hôpital ou de faire appel aux services de secours d'urgence, si les parents ne peuvent être joints par téléphone.

1.6 Administration de médicaments

Le personnel ne peut administrer des médicaments (même des médicaments homéopathiques) aux enfants qu'avec **une autorisation parentale** et **une ordonnance médicale**. Vous trouverez une fiche « **administration de médicaments** » au bureau de la Maison Relais ainsi que sur notre site internet. Les parents veilleront à apporter les médicaments et à y mettre le nom de l'enfant.

En ce qui concerne les antibiotiques et les médicaments à traitement continu (ex. : médicaments contre des allergies, le traitement d'asthme ou d'épilepsie) que l'enfant doit prendre, les parents sont tenus de remettre une prescription médicale mentionnant exactement la dose à administrer à l'enfant et la durée de prise du médicament, ainsi que de noter le nom de l'enfant sur le médicament.

Dans ce cas un projet d'accueil individuel (PAI) est à fournir au responsable de la Maison Relais lors de l'inscription.

1.7 Enfant accidenté

Si un enfant est victime d'un accident au sein de la Maison Relais, le personnel éducatif en avertit les parents et prendra les mesures nécessaires.

Les parents sont priés de venir sur place, respectivement d'accompagner ou de rejoindre leur enfant chez le médecin ou à l'hôpital.

Au cas où aucune personne ne peut être jointe, un responsable de la Maison Relais accompagne l'enfant chez le médecin ou à l'hôpital, dans la mesure du possible. D'une façon ou d'une autre, un médecin de garde ou une ambulance sont appelés en cas de besoin.

Lors d'un accident à la Maison Relais, le personnel éducatif de la Maison Relais, remplit une déclaration d'accident afin que les frais médicaux soient remboursés aux parents.

Les parents ont la possibilité lors de l'inscription de leur enfant, d'autoriser ou pas (dans la fiche de renseignement) le personnel de la Maison Relais à pouvoir utiliser les crèmes, sprays suivants :

- Spray désinfectant,
- Ammoniac (en cas de piqûres d'insectes),
- Ront/Cederroth (serviettes pour désinfecter),
- Crème solaire (protection indice 50 pour enfants).

1.8 Contamination parasitaire

En cas de contamination parasitaire (p.ex. poux), l'enfant n'est pas admis à la Maison Relais à moins que les parents signalent le traitement en cours pour éviter la propagation. En cas de détection à la Maison Relais, les parents sont tenus de reprendre leur enfant de suite.

1.9 Autorisation pour activités à l'extérieur de la Maison Relais

Par la présente les parents se déclarent d'accord que leur enfant puisse participer à toutes les activités et quitter les locaux sous surveillance à pied, en camionnette, en bus ou en transport commun.

1.10 Déclaration des changements de données personnelles

Tout changement des données personnelles, tel que l'adresse en cas de déménagement, numéro de téléphone, situation professionnelle (heures de travail par semaine), état de santé de l'enfant, etc., est à notifier par écrit aux responsables de la Maison Relais.

1.11 Autorisation parentale « Déplacements »

A partir de 9 ans, les enfants ont la possibilité de se déplacer seul avec l'autorisation explicite des parents. Si les enfants ont le droit de quitter la Maison Relais ou se rendre tout seul vers leur activité sportive ou musicale, les parents doivent fournir au personnel éducatif une autorisation écrite indiquant la période de l'autorisation. Fiche : Autorisation parentale « **Déplacements** » que vous trouverez au bureau de la Maison Relais ainsi que sur notre site internet.

IV.FACTURATION

1.1 Factures

Les tarifs et participations des parents sont fixés par le règlement grand-ducal « chèque service d'accueil ».

Les parents sont responsables du renouvellement de la carte avant la date de péremption. Faute de renouvellement de la carte, le bénéfice du CSA n'est plus attribué.



Toute refacturation qui doit être effectuée à cause de cette erreur entraîne une amende de 20 euro.

La facturation se fait selon les relevés établis sur base des inscriptions. Ces relevés sont établis par les responsables de la Maison Relais. Les relevés et présences des enfants sont enregistrés et communiqués à l'opérateur du « Chèque-Service d'accueil ».

La facturation se fera mensuellement.

Une participation financière des parents à des frais exceptionnels (excursions, etc.) peut être exigée. Cette participation sera également facturée par le chèque service.

En cas de non-paiement :

Un premier rappel est envoyé après un mois.

Si le paiement n'a pas été fait après un mois, un deuxième rappel est envoyé par lettre recommandée et doit être payé endéans la quinzaine de jours après réception du courrier.

Dans le cas où la Maison Relais n'a toujours pas reçu de paiement un troisième et dernier rappel sera envoyé par lettre recommandée et ensuite nous nous verrons forcés de vous citer en justice ou d'effectuer une saisie sur une partie de vos allocations familiales.

Uniquement sur demande, un certificat à joindre à la déclaration d'impôt vous sera remis par les responsables.

Pour profiter de la gratuité, votre enfant doit avoir 4 ans au premier septembre (début de l'obligation scolaire) et être en possession d'une carte chèque service valide. Les enfants du précoce ne sont pas concernés. Cette gratuité est uniquement valable pour la période scolaire et non pas pour les vacances scolaires.

1.2 Refacturation

Toute erreur survenue sur une facture devra être signalée aux responsables de la Maison Relais afin que ceux-ci puissent établir une demande de refacturation.

Une fois cette demande faite, elle devra être signée par les parents. Les parents ont jusqu'à 2 semaines pour venir signer la refacturation. Lorsque ces 2 semaines sont écoulées, la facture initiale devra être payée par les parents.

V.DIVERS

Des vêtements de rechange sont prêtés à votre enfant en cas de besoin/urgence. Dans ce cas, un formulaire devra être signé de votre part. Veuillez s'il-vous-plaît respecter le délai du retour des affaires prêtées à votre enfant. Une fois ce délai dépassé, une somme de 20 euro vous sera facturée.

Nous tenons à informer les parents, que nous ne pouvons pas accepter des gâteaux d'anniversaires ramenés par les parents.

Vous trouverez différents formulaires (déplacements, excuses, vacances, ...) dans le coin des parents (Elterencafé).

Ce présent règlement entre en vigueur le 15 septembre 2020. Il pourra être révisé et complété si nécessaire.

g) Coopération avec les parents

En tant qu'éducateur nous sommes amenés à agir en équipe et non seul. Nous sommes amenés à travailler en réseau qui est composée d'une équipe multidisciplinaire. Les familles des bénéficiaires font également partie de ce réseau. En effet, il s'agit du réseau primaire. Ils sont les premiers responsables du développement de leur enfant.

Les professionnels exerçant leur pratique au sein de notre institution le sont aussi. Toutes les deux parties ont pour but, le bien-être de l'enfant. Le travail avec les parents est donc incontournable et représente une ressource pour l'éducateur.

Le fait d'inscrire un enfant dans une institution, est une séparation des parents. Les éducateurs ont donc comme mission de mettre en confiance les tuteurs des bénéficiaires. Ils confient leurs enfants à des personnes qu'ils ne connaissent guère. La séparation est difficile pour l'enfant et le parent. Il est donc nécessaire de coopérer avec les parents et de mettre des choses en place afin d'y parvenir.

▪ **Accompagner les parents :**

Il n'est pas évident d'être parent. En effet, les parents font face une difficile réalité et de nombreuses contraintes. On aborde ici la conciliation entre le travail et la famille. Ils sont appelés à faire constamment des choix et cela dans le meilleur intérêt de l'enfant.

Pour cela, ils doivent se référer à leurs compétences parentales et leurs savoirs. Cela peut parfois avoir comme conséquence, qu'ils se sentent dépassés face aux nombreux besoins de leur enfant. Le professionnel doit s'en rendre compte et être à ce moment donné le soutien. Il se doit de trouver des solutions avec le parent en donnant la possibilité à un échange. Il faut que les parents se sentent accompagnés.

Afin de permettre cela, l'éducateur doit se questionner régulièrement sur la place et les valeurs qu'il accorde aux parents. Cela pourra les aider dans leur rôle de premiers éducateurs de leur enfant. Il faut en quelque sorte être ouvert d'esprit, donc éviter de juger les tuteurs des enfants.

L'accompagnement des parents comprend trois actions principales : accueillir, habiliter et partager des connaissances.

- **Accueillir les parents**

Il s'agit ici de créer les bases d'une relation durable avec eux. L'éducateur qui se rend disponible et prend le temps d'accueillir les parents fait tomber les frontières. Cette absence de frontières fait place à une approche démocratique qui favorise sa relation avec les parents et, par conséquent, le développement de l'enfant.

- **Habiliter les parents**

Les parents ont tous des connaissances et des expertises. En tenant compte de celles-ci on favorise le développement de l'enfant. Il est donc important de combiner leurs savoirs, leurs savoir-être, leurs savoir-faire et leurs savoir-vivre pour chercher des solutions constructives. Il faut alors trouver une approche qui met en valeur les connaissances des parents.

- **Partager les connaissances**

L'élément-clé dans la relation parents-éducateurs est la confiance mutuelle. Par des échanges fréquents et respectueux, le partage des connaissances entre les deux parties est possible. Pour cela, il faut une bonne communication et de bonnes relations interpersonnelles.

Avant de prendre des décisions par rapport à un enfant, le professionnel se doit de consulter les tuteurs. L'éducateur partage avec les parents ses observations par rapport aux apprentissages de l'enfant, ses centres d'intérêts, ses créations, ses découvertes, ... De tels échanges supposent une bonne communication et une relation positive/constructive entre les parents et l'éducatrice.

Les 4 principales composantes d'une relation positive et constructive :

1. Une relation égalitaire = C'est une relation qui reconnaît l'expertise des parents et celle des éducateurs. Nous reconnaissons cette relation lorsque les décisions prises par rapport à l'enfant sont mises en pratique par les deux.
2. Une relation respectueuse = C'est une relation qui prend en compte les droits, les connaissances, les valeurs et les besoins des parents et de l'éducateur. Il faut donc respecter tous ces éléments énumérés.

3. Une relation dynamique = C'est une relation qui prend en considération la participation active des parents et des professionnels.
4. Une relation responsable = C'est une relation qui donne aux parents comme aux éducateurs la responsabilité. La responsabilisation des parents et celle de l'éducateur s'actualisent dans le respect mutuel et dans le meilleur intérêt de l'enfant.

Afin de parvenir à tout cela, nous mettons en place diverses méthodes comme :

- Réunion de rencontre entre les parents et les éducateurs

Au début de chaque année scolaire, tous les groupes font une réunion avec les parents afin de les informer sur le déroulement de la Maison Relais.

Ces réunions permettent aux parents d'apprendre à connaître les éducateurs qui s'occupent de leur enfant pendant toute une année scolaire et au même temps, les parents ont la possibilité de poser des questions. Les éducateurs expliquent brièvement le fonctionnement de la Maison Relais et le déroulement de la journée du groupe.

Les éducateurs demandent en quelles langues celle-ci devra se dérouler afin que chacun puisse y participer.

Ces réunions attirent surtout les parents du cycle 1 et 2. Nous essayons donc de trouver une manière de permettre une rencontre avec les parents et de rendre ces réunions plus « attractives ».

Un exemple qui permet une remise en question, est que lors de la réunion du cycle 4, uniquement 3 parents sur 30 étaient présents. Cela montre que les parents n'y voient aucun intérêt. Ils savent probablement comment nous fonctionnons. Pourtant, le lien entre l'éducateur et les parents est primordial afin d'accompagner le mieux leur enfant.

- Communication entre éducateur et parents (cycle 1)

Pour le cycle 1 (précoce et préscolaire) nous avons constaté que les parents ont le besoin d'avoir plus de renseignements concernant le déroulement de la journée et du comportement de l'enfant.

Par ce fait, tous les enfants disposent d'un journal de classe individuel. L'éducateur fonctionne à l'aide d'un tampon qui exprime le déroulement de la journée (exemple : si tout s'est bien déroulé, les enfants reçoivent un soleil)

Dans le cas, où il y a une situation spécifique qui a eu lieu pendant la journée, les éducateurs écrivent cela dans le journal. Ainsi les parents et les éducateurs peuvent avoir un échange sur les faits qui se sont déroulés.

- Informations diverses dédiées aux parents

Devant la porte de l'école Nelly Stein se trouve un mur d'information qui est à disposition des parents. Toutes les informations, comme par exemple, les menus de la semaine, les activités prévues avec les enfants, etc. y sont affichés. Ces informations sont également trouvables sur notre site internet : www.mr-schiffange.lu.

De plus, nous avons établi une nouvelle forme de communication par l'application Dimmi, où les parents peuvent nous contacter par écrit et nous pouvons également partager des informations avec tous les parents en un clic. Il s'agit ici de faciliter la communication et le partage d'informations.

- Rencontre informelle (entre les portes)

Durant la journée, l'enfant a vécu un nombre de choses au sein de la Maison Relais. Les parents ont donc la possibilité de demander comment la journée s'est déroulée, et s'il y a des choses qui sont intervenues par exemple. L'éducateur peut alors en informer les parents sans les convoquer spécialement. Il y a alors un échange. Cela peut montrer aux parents que les éducateurs ont un intérêt pour les enfants. Il est alors plus simple de faire confiance à une tierce personne qui prend en charge les enfants.

- Réunion concernant un comportement d'un enfant

Si le comportement d'un enfant attire particulièrement l'attention de l'éducateur, celui-ci avertit les éducateurs gradué(e)s de la Maison Relais. Dans ces cas les parents sont avertis afin de leur faire part du comportement de leur enfant à la Maison Relais par une réunion.

Il s'agit ici de clarifier la situation, de voir comment les parents gèrent ces comportements à la maison par exemple et de trouver ensemble des solutions afin d'y remédier.

Les parents sont les experts de leur enfant. En effet, les parents peuvent nous faire part de leur vécu. Il se peut donc qu'ils puissent nous donner des astuces. Les parents sont ainsi reconnus par les éducateurs en créant un pont entre la maison et la Maison Relais. Nous pouvons ainsi établir une base positive dans la relation parent-éducateur.

- Transition d'un enfant présentant un handicap

La coopération avec les parents a également lieu, lorsqu'un enfant présentant un handicap est inscrit à la Maison Relais. Les référents pédagogique d'inclusion prennent contact avec les parents avant même que l'enfant fréquente la structure. En effet, il est important d'échanger à ce moment diverses informations qui nous permettent d'encadrer le mieux possible l'enfant concerné. Avec l'accord des tuteurs, nous essayons même d'aller observer l'enfant en précoce par exemple. Une autorisation doit être signée par les parents et par la Direction de l'enseignement fondamentale.

Pendant toute l'année, il y aura un suivi par les SEAI avec les parents.

La phase de transition n'est pas uniquement réservée aux enfants qui ont un handicap. Plus loin, un point détaillé sur la phase d'adaptation a été élaborée.

- Des différents projets:

- Elterncafé Nelly Stein

Un espace est prévu uniquement pour les parents. Cet espace a été conçu afin de faciliter/initier l'échange entre éducateur-parents et/ou parent-parent.

Malheureusement, nous n'avons pas beaucoup de succès avec notre Elterncafé. Nous avons pour cette raison conçu un groupe qui a comme but de refléter et d'instaurer de nouvelles idées afin de rendre le Elterncafé plus attractif.

Nous avons dans le futur l'intention d'organiser des soirées et d'inviter les parents afin de rentrer plus en contact avec eux, notamment dans une atmosphère plus calme et agréable.

- Télévie
 - Toutes les années, tous le personnel éducatif organise une fête de pâque en faveur du Télévie. Tous les parents y sont conviés. La restauration « Eurest » y participe aussi en tant que sponsor. Tout le bénéfice récolté ce jour sera intégralement viré au Télévie.

Cette journée a toujours beaucoup de succès. De nombreux parents viennent accompagné de membres de leur famille. Ceci permet de voir les parents, les enfants et les éducateurs d'un côté plus festif.

h) Coopération avec des partenaires externes d'éducation et d'autres établissements/institutions

Personnel enseignant

Le personnel éducatif prend souvent contact avec le personnel enseignant et vice versa au cas où ils ont besoin d'informations sur le comportement d'un enfant durant les cours d'enseignements.

Vu qu'une transition se fait lorsque nous allons chercher les enfants, un échange d'information peut être utile. Il se peut qu'il a une mauvaise journée, obtenu une sanction, etc. Nous pouvons ainsi récupérer l'enfant ou il s'est arrêté.

Les référents pédagogiques d'inclusion essayent également d'entretenir un lien étroit avec les IEBS (institutrice pour enfants à besoins spécifiques) et les assistances en classe afin de garantir un accompagnement optimal et un suivi adapté.

Sous le point 7.c.) de plus amples information si trouvent en relation avec le personnel enseignant.

Assistante sociale

Dans certains cas, où le comportement d'un enfant attire l'attention du personnel de la Maison Relais et que les parents n'arrivent pas à résoudre le problème tout seul et qu'ils ont besoin d'aide, le personnel de la Maison Relais travaille avec l'assistante sociale de la ligue médico-sociale, afin de trouver une solution au problème de la famille.

Direction de l'enseignement fondamental (Réunion-CI)

Lors des réunions CI (Commission d'inclusion), qui ont lieu à la direction de l'enseignement fondamental à Belval, les responsables SEAI peuvent faire une demande afin d'y participer. Les réunions concernent les EBS (enfants à besoin spécifique). En effet, il y a alors un échange avec les professionnels suivant le parcours scolaire de l'enfant.

LASEP/BUTZENTURNEN

Depuis la rentrée 2022/2023 quelques éducateurs de la Maison Relais sont également dirigeants de la LASEP/BUTZENTURNEN. Les années précédentes c'était uniquement les instituteurs les dirigeants.

Les enfants du cycle 1 participent deux fois par semaine au « Butzenturnen » qui est organisé par la LASEP. Les mardis, les enfants de l'école Albert Wingert et Nelly Stein s'y rendent. Les jeudis, c'est le tour des enfants de l'école Lydie Schmit.

Pendant la durée d'une heure, les enfants de la Maison Relais ont la possibilité de faire des activités sportives en compagnie d'enseignants et/ou des éducateurs.

L'inscription se fait via un formulaire que les parents doivent remplir. Vu que les places sont limitées, une heure et une date précise sont définis afin de remettre l'inscription. Les 20 premiers sont acceptés. En fonction de la demande, une liste d'attente peut être mise en place. Cela permet de les faire participer si un enfant se désinscrit au cours de l'année scolaire.

Pour l'année scolaire 2022/2023, nous et les instituteurs avons également proposé des cours de piscine ainsi que de football entant que cours de LASEP. Malheureusement la piscine n'a eu aucun succès auprès des enfants. Pour le football, uniquement les enfants de l'école Nelly Stein y participent. Pour l'année scolaire 2023/2024 nous aimerions proposer des cours de football également pour les autres enfants des autres écoles, ainsi que des cours d'handball.

Tournois organisés par des Maison Relais

Pendant l'année scolaire, différentes Maisons Relais du pays organisent des tournois de football, d'handball, de basket, ...

Chaque année, nous participons à ces tournois avec nos enfants. Les enfants inscrits dans notre Maison Relais sont demandés à l'avance s'ils veulent y participer. Tous les enfants demandés peuvent tout d'abord s'inscrire à des entraînements qui sont organisés par nos éducateurs.

Une fois tous les entraînements terminés et qu'il y a encore trop d'enfants inscrits pour le tournoi, malheureusement un choix devra alors être fait. Ce choix est fait après avoir établi certains critères suivants :

- Comment a été le comportement pendant les entraînements (motivation, fair-play, ...)
- Les enfants ont-ils souvent été présents aux entraînements ?
- Comment a été leur comportement en dehors des entraînements ?
A l'école, au sein de notre Maison Relais.

Une fois l'équipe constituée, on demande des enfants de la Maison Relais qui voudrait nous accompagner en tant que supporter. Souvent les enfants qui n'ont pas été retenus pour participer au tournoi nous accompagnent en tant que supporters.

Et puis à la fin, nous espérons que nous pourrions remporter une coupe pour notre Maison Relais.

Cette activité permet à nos enfants d'apprendre le travail en équipe (sport d'équipe) et de se respecter les uns les autres selon leurs ressources. De plus, cela permet de rencontrer des enfants issues d'autres communes. Cela permet de diversifier le quotidien des enfants.

Nous avons dans le futur l'intention d'organiser nous même un tournoi de football dans notre établissement.



Commune de Schifflange

- **Projet Bildungslandschaft**

La Commune de Schifflange a pour but de lancer un nouveau projet qui s'appelle « Bildungslandschaft Schifflange » en collaboration avec MC Luxembourg, le personnel enseignant des différentes écoles et le personnel éducatif de la Maison Relais

Ce projet a pour but à ce que dans le temps (jusqu'en 2030), chaque école puisse avoir sa Maison Relais dans le même bâtiment. Différents changements doivent ainsi avoir lieu dans les différentes écoles de Schifflange ainsi que dans notre Maison Relais. Il est aussi prévu, qu'une 4^{ème} école soit construite à côté de la Maison Relais de Schifflange. Le projet a été constitué afin de pouvoir soulager les classes de l'école (moins d'enfants dans chaque cycle) et afin de réduire la liste d'attente de la Maison Relais.

Il est prévu que chaque Maison Relais ait une capacité maximale de 250 enfants.

Afin de pouvoir réaliser ce projet, une étroite collaboration entre la commune, MC Luxembourg, les enseignants de l'école et le personnel éducatif de la Maison Relais doit être établie.

Cette collaboration consiste à ce que chacun puisse donner son point de vue en ce qui concerne l'organisation que ce soit pour le projet pédagogique ou pour la constitution de différentes salles (par exemple, des salles de bricolage, de constructions, de mouvements, ...).

Il est important, qu'à la fin de ce projet, le fonctionnement au sein des différentes Maison Relais soit plus au moins le même. Et que le fonctionnement avec le personnel enseignant se fasse sans avoir trop de lacunes ou des différents entre les deux parties.

Tout cela est uniquement faisable si une bonne communication est instaurée entre les professionnels de l'éducation formelle et entre les professionnels de l'éducation non-formelle. Travailler en transparence est également primordial. Sans oublier une écoute qui se déroule au même niveau. Tous les professionnels sont égaux et peuvent s'exprimer.

Pour chaque école, des groupes de travail ont été constitués. Ceux-ci sont constitués d'enseignants et d'éducateurs qui se sont proposés librement à la participation de ce projet. Différents groupes ont été créés comme par exemple : l'organisation d'une journée type qui correspond aux mieux aux besoins des enfants, le choix des matériaux et de l'installation des locaux, les médias utilisés et mis à disposition, etc.

Il y a donc un rassemblement d'idées qui sert à la discussion pour finalement élaborer un concept général qui puisse être établi entre les écoles et la Maison Relais.

Le but de ce travail consiste à ce que toute le monde (enfants, éducateurs et enseignants) trouve leur place et puisse s'épanouir.

A ce jour, dans la cour de l'école Albert Wingert, le Modul qui sera dans le futur le bâtiment pour les besoins de la Maison Relais est déjà construit. Comme déjà mentionné plus haut dans le concept, pour le moment ce Modul est occupé par une partie des enfants de l'école Lydie Schmit, puisque l'école en question est en travaux.

Op Hudelen un grand Modul a été construit provisoirement pour l'autre partie des enfants de l'école Lydie Schmit.

- **Projet Recycling**

En collaboration avec la Commune, nous souhaitons réaliser un projet « Recycling ». Nous souhaitons sensibiliser les enfants de la Maison Relais de l'importance du tri des déchets (matériaux, ...)

Pour ce projet, nous allons recevoir des poubelles de différentes couleurs dans les salles ainsi que des sachets Valorlux afin de faciliter aux enfants le tri de nos déchets. Malheureusement à ce jour, ce projet n'a toujours pas vu le jour. Nous espérons pouvoir le débiter en 2024.

- **Projet « Kanner Féiss »**

Tous les deux ans, le « Klima-Bündnis Lëtzebuerg » organise une action nommée « Op Kannerféiss duerch d'Welt » pour les écoles fondamentales primaire, les crèches ainsi que les maisons relais.

Cette action a pour but, de sensibiliser les enfants à une mobilité écologique et la protection de l'environnement.

Pendant la période de l'action, les enfants devront faire usage de leurs pieds et éviter de prendre la voiture. Pour cela, nous avons suspendu les trajets en bus et nous privilégions la marche avec les enfants.

La période de ce projet se situe entre le mois de mai 2023 et fin octobre 2023. Cette initiative est réalisée à travers toute l'Europe.

En 2021, 1.300 enfants du Luxembourg ont pu récolter 55.000 « Miles vertes » qui correspondent aux nombres de trajets effectués. Vu que nous nous sommes engagés dans ce projet, nous avons un bouquin afin de noter nos trajets et de coller nos stickers qui sont mis à notre disposition.

Service INCLUSO

Le service INCLUSO peut être sollicité par les responsables SEAI, lorsque l'équipe rencontre « des difficultés » avec un enfant. L'équipe a atteint ses limites et se penche avec le service INCLUSO à ce problème. Comme le nom l'indique, il s'agit de travailler de manière inclusive avec les enfants. Il y a ainsi une sorte de sensibilisation avec l'équipe par le service. Il nous soutient en observant, échangeant et en élaborant un projet individuel.

Il s'agit d'avoir un regard externe sur notre travail afin de pouvoir l'optimiser et mettre de nouvelles choses en place afin de remédier à une situation qui nous paraît difficile.

B. PARTIE PEDAGOGIQUE

4. Tâches

Le but de notre Maison Relais est de favoriser une meilleure harmonisation entre vie familiale et vie professionnelle, tout en garantissant aux enfants un encadrement éducatif adéquat pendant la journée et des infrastructures adaptées à leurs besoins. Nous créons un complément à la vie familiale en prenant en charge les enfants qui sont inscrits au précoce et à l'école fondamentale de la Commune de Schifflange, et offrons ainsi aux parents de les soutenir dans leur travail éducatif et de compléter celui-ci.

La mission de la Maison Relais est de donner aux familles dont les deux parents travaillent, aux familles monoparentales et aux familles en difficulté, la possibilité de faire encadrer leurs enfants en dehors des horaires scolaires et pendant les vacances scolaires. Cela peut se traduire par la surveillance aux devoirs que les parents ne peuvent pas garantir s'ils doivent exécuter leur emploi. De plus, nous proposons aux enfants des activités sous forme d'atelier dans différents domaines où ils peuvent faire usage de leurs compétences par exemple.

Nous nous efforçons également, à ce que notre Maison Relais soit un lieu où tout le monde se sente à la maison. Notre institution ne doit pas être uniquement un mode de garde mais également offrir à l'enfant un lieu éducatif et ludique, un lieu de vie et de joie, qui laisse place à la fantaisie, la spontanéité, à l'humour et la convivialité. Un lieu, où l'enfant vit sa vie d'enfant et construit sa personnalité. Afin d'y parvenir, les éducateurs veillent à l'aménagement de leur salle en prenant en compte les besoins de l'enfant. Celle-ci pourra être aménagée à l'aide des enfants afin de correspondre à leurs attentes et à leurs besoins. Des coins de fonctions seront mis en place, comme un coin où les enfants peuvent se retirer par exemple. L'éducateur devra ainsi dire créer un endroit chaleureux.

De plus, il s'agit d'un lieu où chacun est accepté dans sa diversité. Le personnel veille à promouvoir l'égalité et l'équilibre des chances pour tous. Les enfants pourront ainsi apprendre l'un de l'autre et s'enrichir mutuellement. Notre Maison Relais offre un service d'encadrement de qualité promettant l'intégration sociale, linguistique et culturelle de l'enfant et de sa famille dans la vie de la communauté implantée dans la commune. Ayant un public venant d'un milieu socio-culturel différent, la diversité joue un rôle crucial. Le

personnel de la Maison Relais est issues d'origine différentes, ce qui permet d'avoir l'avantage de parler plusieurs langues. Les langues pratiquées sont le luxembourgeois, l'allemand, le français, l'anglais, le portugais et le serbo-croate. L'accueil chaleureux des parents et des enfants y fait partie.

La participation de chacun est aussi un mot clé, que nous essayons d'établir au sein de notre structure. Le professionnel essaye de créer un environnement qui permet la participation de chacun, selon ses possibilités comme ses forces et faiblesse et non pas dans un sens de concurrence ou de compétition mais de manière à se dépasser. L'éducateur doit ainsi permettre que l'enfant puisse prendre part à des décisions. Cela se fait démocratiquement lors de l'établissement des règles dans le groupe sous formes de posters par exemple. Les enfants peuvent également décider librement à quelles activités, ils désirent participer. Les activités doivent être conçu de manière à ce que tout le monde puisse y participer en ajustant le niveau ou en proposant des alternatives. Le matériel adéquat ainsi que l'infrastructure doivent être adapté.

En outre, l'initiation aux valeurs fondamentales comme le respect, la tolérance envers la diversité, et plus concrètement la promotion de la protection de l'enfant, tout comme sa coresponsabilité et sa participation citoyenne active restent des objectifs phares de notre Maison Relais. Une intégration progressive dans une société plurielle, démocratique et non-violente où l'égalité des chances est prioritaire, est une de nos missions principales.

Dans une société orientée fortement vers une consommation élevée de biens divers, notre service Maison Relais assure un lieu d'expression et de créativité en constituant une institution de la communication tant au niveau linguistique que psychique, culturel et social.

Finalement, notre objectif principal est de garantir le bien-être de chaque enfant. Cela est faisable en prenant en compte les points énumérer au-dessus. A cela s'ajoute la partie méthodologique et pédagogique comme l'écoute, le volet de la communication et l'observation.

5. Réalisation de l'orientation pédagogique

a) L'image de l'enfant et concept de l'éducation

La période de l'enfance est une phase pendant laquelle l'être humain est très vulnérable, car il n'a pas fini de se développer tant physiquement que mentalement. Ainsi l'enfance est une phase de développement et d'apprentissage nécessitant la bienveillance.

L'enfant est un apprenant actif. Il apprend par voie ludique de même que par les différentes relations sociales.

Sachant que chaque enfant a une personnalité individuelle qui est formée par son entourage (sa famille, sa culture, son idéologie et ses amis), une des priorités de notre personnel encadrant est de soutenir sa personnalité et de l'encourager dans son développement.

De plus, il est essentiel que notre enceinte transmette aux enfants non seulement la compétence technique mais également la compétence sociale et individuelle.

En outre:

- la participation citoyenne active,
- le respect et la tolérance envers son entourage et la diversité,
- l'acceptation de règles,
- la prise de responsabilité,
- l'autonomie.

b) Compréhension du rôle du pédagogue

Le rôle d'un éducateur travaillant dans notre Maison Relais se définit ainsi:

- il se rend disponible à l'enfant en veillant à la satisfaction de ses besoins de base et en misant sur l'établissement d'une relation sécurisante et de confiance;
Ex : lorsqu'un enfant ne veut pas sortir dans la cours avec les autres enfants, parce qu'il est par exemple fatigué, il a la possibilité de se retirer dans sa salle, dans le coin recul.
- il adapte son langage verbal et non verbal selon les capacités de compréhension de l'enfant ou du groupe d'enfants ;
Ex : Lorsqu'un enfant ne comprend pas la langue, les éducateurs essaie de communiquer avec eux avec des gestes où des images.
- il écoute l'enfant lorsqu'il a de la peine, lorsqu'il vit des conflits, il l'aide dans la résolution des problèmes;
Ex : Lors d'un conflit entre enfant, l'éducateur donne la parole à chaque enfant en question, afin qu'ils puissent tous d'exprimer et trouver ensemble une solution au problème tout en respectant autrui.
- il démontre son intérêt à l'enfant par une écoute attentive/active et un contact chaleureux;
Ex : Lorsqu'un enfant raconte ou explique quelque chose à l'éducateur, celui-ci lui pose des questions et reformule les phrases dites par l'enfant.
- il veille à développer et à maintenir la qualité des échanges entre adulte et enfant; il favorise l'utilisation de mots pour s'exprimer;
Ex : Lors d'un échange entre un éducateur et un enfant, l'éducateur se met à la hauteur de l'enfant, afin d'avoir un échange dans le respect et en toute légalité.
- il se réserve des périodes d'observation pour bien connaître chacun des enfants et recueillir des renseignements utiles pour mieux les accompagner ;
Ex : Lors d'une activité avec les enfants, l'éducateur participe activement et physiquement. Il tente tout de même également de prendre du recul de temps en temps afin de pouvoir observer l'évolution des enfants et la qualité de l'activité. (Réflexion)

- il accompagne, guide et valorise l'enfant, il l'invite à participer sans toujours chercher à diriger, il accepte que tous ne participent pas, il stimule, mais n'impose pas, il accepte les jeux parallèles ;
- il propose des apprentissages amenant l'enfant à développer son autonomie selon son âge et ses capacités ;
Ex : les coins de fonctions, jeux et matériaux se trouvant dans les salles, sont adaptés au cycle.
- il renforce les comportements acceptables et fait preuve de compréhension devant les comportements inacceptables (comprendre le pourquoi, dédramatiser, réorienter et prévenir) ;
- il met en application les règles de vie du milieu favorisant le bien-être, l'harmonie et la cohérence.
Ex : Dans les salles, des règles sont affichées avec des images réelles afin que les enfants puissent les visualiser à tout moment.

L'équipe adopte un mode d'intervention démocratique. Il ne s'agit pas de laisser faire l'enfant sous prétexte de ne pas le brimer, l'approche démocratique est celle du juste milieu qui se définit par une relation où chacun a la possibilité d'exprimer ses besoins, ses limites et de négocier des solutions acceptables. Par sa façon d'être et de faire, l'éducateur est un modèle. Il donne l'exemple d'attitudes et de comportements que reproduisent les enfants. Il est un intervenant privilégié auprès de l'enfant et joue un rôle important dans son éducation.

Voici quelques fonctions qui servent à approfondir l'énumération citée au-dessus :

La première fonction est la fonction d'accompagnement et d'éducation. L'éducateur travaille avec des personnes. Il est donc primordial qu'il connaisse le contexte de vie de chacun. Il doit savoir à quelles bénéficiaires il a à faire. Il faut faire références à leur culture, leur histoire de vie ou leur démographie. De plus, l'éducateur doit par le volet de l'observation et de l'écoute active évaluer les diverses situations dans le bénéficiaire se trouve. (Situation individuelle, familiale et sociale)

L'éducateur doit identifier les forces, qui sont les ressources et les faiblesses des personnes afin de travailler avec celle-ci. Cela lui permet de créer une relation éducative avec le bénéficiaire vu que le professionnel le fera avec une méthodologie adaptée selon la personnalité de la personne.

Les bénéficiaires ont des besoins et des désirs. Ceux-ci doivent être pris en considération. Il n'est pas contraire de leur demander leurs avis.

Il est impératif de se prendre le temps de réfléchir sur ses interventions. Il est donc nécessaire de se remettre en question de temps en temps et d'évaluer son action. La participation à des réunions d'équipes pourra aider le professionnel à s'évaluer et à avoir d'autres points de vue que le sien. L'analyse des enjeux y fait également partie.

La deuxième fonction est celle de la reliance. Comme évoqué au-dessus, l'éducateur est amené à créer une relation avec les bénéficiaires. Pourtant, il ne s'agit pas des seules personnes avec il doit créer ou maintenir un lien. Il y a tout un réseau qui doit être pris en considération, comme la famille, l'entourage, les diverses structures que la personne fréquente.

La troisième fonction est la fonction d'interface. L'éducateur est à la fois un porte-parole, un révélateur, un traducteur de ce que vit le sujet et cela par rapport aux autres acteurs et intervenants. L'éducateur ne travaille jamais seul. En effet, il doit s'intégrer dans une équipe multidisciplinaire. Lors des réunions d'équipes, l'éducateur doit soit par écrit soit oralement évoquer des situations afin de les analyser avec ses collègues ou d'autres intervenants comme le psychologue, l'assistante sociale. Cela permet une cohérence entre les intervenants dans le processus d'accompagnement. De plus, l'éducateur pourra interpréter et comprendre les comportements.

La quatrième fonction est celle de l'acteur-social. L'éducateur a la fonction d'informer les bénéficiaires sur leurs droits qui sont inscrits dans la convention des droits de l'homme ou de l'enfant et de les soutenir dans l'exercice de leurs devoirs. Il le fera à l'aide d'interventions qu'il prendra soin de réaliser selon le contexte, les valeurs de l'institution et selon la société qui évolue assez fréquemment. De plus, il se posera des questions sur le fonctionnement de l'institution, son projet pédagogique et son mandat.

Finalement, la dernière fonction est celle de la fonction politique. Celle-ci est si importante que les autres. Cette fonction est souvent oubliée. Il s'agit ici de se mobiliser pour faire valoir le métier d'éducateur par exemple. Cela peut se faire en s'informant auprès de syndicat et en participant à des manifestations. Au Luxembourg, la profession n'est toujours pas reconnue comme cela devrait être le cas.

Les actions que le professionnel met en place sont orientées par rapport au système politique, économique, social et culturel même si cela n'est pas

toujours clair pour lui. Il est un acteur de changement, qui tente d'ouvrir de nouvelles portes aux personnes qu'il accompagne afin qu'ils puissent évoluer dans un monde meilleur.

En outre, il est amené à confronter son expérience avec d'autres intervenants de l'équipe pluridisciplinaire par écrit et en argumentant sa méthodologie. En effet, l'éducateur doit savoir expliquer ses choix, vu qu'il s'agit de sa profession. Il doit savoir construire son identité professionnelle et cela selon son expérience, les normes et les représentations sociales.

c) Principes éducatifs généraux

Au sein de la Maison Relais les valeurs essentielles comme le respect, la tolérance, la diversité et la solidarité, peuvent être apprises. Le respect d'autres opinions ainsi que la prise en considération de nouvelles idées, l'entraide et la résolution non-violente de conflits sont exigés chaque jour dans notre service.

Ensemble : Lorsqu'un enfant ressent le besoin de s'exprimer, il est demandé au groupe d'être à son écoute. Si le groupe n'est pas en accord, une discussion en table ronde a lieu afin de trouver une solution qui convient à tout le monde. Lorsqu'un enfant ressent le besoin de prendre du recul, il a l'opportunité de s'écarter du groupe, par exemple dans le coin de recul.

Ceci est de même très important pour la vie communautaire d'enfants avec des origines différentes. Sur ce point notre service assume une fonction importante dans le contexte de la participation sociale et de l'inclusion de tous les enfants. Au sein de notre Maison Relais nous avons beaucoup d'enfants avec de cultures différentes. Afin de pouvoir respecter chaque enfant, nous avons mis en place différents choses :

- Au début de chaque année, afin de finaliser l'inscription, les parents doivent nous remplir une fiche de renseignement. Cette fiche a pour but, de nous donner le plus d'informations possibles sur leur enfant. Sur cette fiche les parents peuvent marquer si leur enfant mange de la viande, s'il est végétarien, s'il ne mange pas de porc, ... Ceci permet de respecter le besoin de chaque enfant. Les enfants musulmans par exemple ne reçoivent pas de viande de porc.
- Nous avons aussi beaucoup d'enfants qui en fréquentant la Maison Relais ne parlent pas le luxembourgeois. Même si nous privilégions de parler le luxembourgeois au sein de notre Maison Relais, nous essayons tout de même d'inclure les enfants qui ne le parlent pas. Par exemple un enfant d'origine portugaise, s'il ne comprend pas le

luxembourgeois, nous lui parlons en portugais tout en lui traduisant peu à peu les mots en luxembourgeois. Si maintenant un enfant parle une langue que personne de notre établissement comprend ou parle, nous essayons de communiquer avec lui avec notre gestuelle. *Exemple : Lorsqu'un enfant d'origine asiatique, ne comprend pas du tout une de nos langues, nous utilisons le Google translate avec vocal pour l'aider.* Nous avons constaté que les enfants ne mettent pas longtemps à parler le luxembourgeois au fil du temps.

- Il est important que chaque éducateur soit conscient que tous les enfants n'ont pas la même façon de fonctionner ou de penser. Il est donc primordial d'aller à l'encontre des besoins individuels des enfants et de se refléter soi-même constamment.
- Afin de garantir l'égalité et l'équilibre des chances, concernant la diversité, tous les enfants ont l'opportunité de trouver leur place au sein de la Maison Relais (p.ex. des enfants qui ont un handicap physique ou psychique). Notre équipe éducative fait en sorte de mettre en place des méthodes afin d'optimiser le quotidien des enfants. Par exemple un enfant avec une déficience visuelle, nous avons pris contact avec différents services, afin de recevoir dans le groupe où l'enfant se trouvait une loupe de lecture. De plus, les éducateurs ont fait en sorte, que la salle n'était pas trop encombrée afin que les chemins étaient libres, et que les matériaux se trouvaient toujours à la même place afin de faciliter à l'enfant le quotidien à la Maison Relais. Cela permet à la fin, à ce que tous les enfants se retrouvent mieux au sein de la salle. De même une mappe noir est à disposition pour mettre sur la table afin que l'enfant ait un meilleur aperçue des différentes couleurs. Par exemple : lors d'une activité avec des feuilles blanches. L'enfant a la possibilité de mettre la mappe noir sur la table pour avoir un contraste des couleurs. Ainsi, les activités sont adaptées avec un crayon noir dans le cas où l'activité est guidée par un exemplaire.

D'autres exemples d'adaptation sont les suivants :

- Nous fonctionnons en cas de besoin avec des pictogrammes¹.
- Une horloge avec les différentes phases de transition, afin que les enfants aient un meilleur repère pendant la journée.
- Un petit tabouret se trouve dans chaque salle en cas de nécessité.
- Des photos des matériaux ainsi que des jouets se trouvent sur tous les armoires pour garantir l'autonomie de l'enfant.
- Nous favorisons les boites transparentes pour garantir une meilleure vue d'ensemble sur les matériaux et les jouets.
- Un vestiaire pour changement de linge.
- Une salle snoezelen pour donner la possibilité aux enfants de se détendre ainsi que de développer la stimulation sensorielle.

¹ « Dessin figuratif ou symbolique reproduisant le contenu d'un message sans se référer à sa forme linguistique. » Larousse. (2020, 18 novembre). <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/pictogramme/60760>

- Des couverts adaptés à l'âge de l'enfant.
- Une visualisation des règles dans les salles.
- L'instauration de rituels et de répétitions (chanter avant de manger).
- Le port de visière afin de permettre aux enfants de voir l'expression du visage et la bouche lorsque l'éducateur s'exprime.



La Maison Relais favorise l'autonomie et l'inclusion des enfants. Ceci en leur permettant de choisir par eux-mêmes divers ateliers. Ces ateliers leur permettent de se retrouver dans un groupe mixte qui se compose d'enfants de tout âge allant de 6 ans à 12 ans. Chaque enfant qui fréquente notre établissement est accepté à part entière avec tous ses talents propres et différences individuelles.

Ce mélange de tout âge et au même temps de toutes cultures permet aux enfants un renforcement de la langue luxembourgeoise.

Ces ateliers sont établis par les éducateurs de notre Maison Relais. A chaque fois que de nouveaux ateliers doivent être présentés aux enfants, les éducateurs se mettent ensemble afin que chacun puisse présenter au moins un atelier qu'il aimerait proposé. Une fois tous les ateliers présentés, les éducateurs choisissent entre eux qu'elles ateliers ils vont à la fin des comptes retenir.

Les ateliers qui ont le plus de succès auprès de nos enfants sont gardés afin de pouvoir les repropoés à un autre moment de l'année et ceux qui ont moins de succès ne sont plus proposés. Vous trouverez sous rubrique 6.a Conditions générales pour le processus de l'éducation le déroulement de comment doivent s'inscrire les enfants à ces ateliers.

Ci-dessous un exemple de comment ce tableau est proposé aux enfants avant l'inscription.

Dans la première rangée, vous trouvez des images (pictogramme) représentant l'atelier. Dans la deuxième rangée, vous trouverez le nom de l'éducateur. Et dans les cases vides les enfants peuvent y mettre leur nom.



d) Caractéristiques de l'éducation non-formelle

L'éducation non-formelle a lieu dans les services d'éducation et d'accueil pour enfants. Celle-ci se différencie de l'éducation formelle qui a lieu dans les écoles. Les différences sont qu'il n'y a pas d'évaluation de ce que l'enfant apprend et il n'y a pas de diplôme reconnu. Pourtant, toutes les deux sont planifiées et méthodologiquement réfléchies.

Toutes les offres proposées par la Maison Relais que ce soit sous forme d'atelier ou de jeux libres permettent l'inclusion de tous les enfants qui fréquentent l'établissement.

Par exemple, un coin de bricolage est proposé comme suit :

Un coin dans la salle est aménagé spécifiquement avec différents matériaux qui sont mis à disposition des enfants, ce qui leur permet de pouvoir bricoler ce qui leur plaît. Les enfants ont la possibilité de découvrir leur créativité et d'améliorer leur motricité.

Les matériaux sont rangés de sorte à ce que les enfants puissent se servir eux-mêmes. Un tabouret est également sur place si un tiroir se trouve en hauteur. De plus, nous essayons de visualiser les objets qui se trouvent dans les armoires, respectivement nous essayons d'utiliser des boîtes transparentes.



Tout atelier proposé, permet aux enfants de se développer que ce soit sous forme intellectuelle ou motrice.

Le choix d'activité permet le renforcement d'autonomie chez les enfants. Si les enfants ressentent le besoin d'aller se reposer et qu'ils n'ont pas envie de jouer ou de participer à une activité, ils ont la possibilité de se rendre dans la salle de jeu, dans laquelle se trouvent des coussins et poufs pour se détendre dans un coin.

L'instauration de ces ateliers est de pouvoir responsabiliser les enfants les plus âgés envers les moins âgés.

Toute l'équipe éducative a la possibilité d'avoir un échange et une réflexion concernant le déroulement des activités/ateliers proposés. En observant les enfants, le personnel arrive à conclure que certaines activités sont à modifier ou à remplacer par une autre activité, dans le cas où, par exemple, aucun enfant ne s'intéresserait à un atelier proposé. Il se peut également que l'atelier n'est pas organisé de manière à correspondre à tous les âges. Il faut donc adapter les activités de manière à pouvoir faire participer tout le monde.

6. La pratique pédagogique

a) Conditions générales pour le processus de l'éducation

Tous les enfants qui fréquentent la Maison Relais ont dès le début leur groupe de référence qui varie entre 20 et 30 enfants. Ces groupes sont disposés de sorte que les enfants aient plus au moins le même âge. Chaque membre du personnel appartient à un groupe de référence, ce qui facilite aux enfants l'adaptation et l'intégration au sein de la Maison Relais, mais qui n'empêche pas aux enfants d'aller vers d'autres éducateurs qui ne font pas partis de leur groupe de référence. Les repas et la surveillance aux devoirs sont effectués dans ces salles.

Pendant les ateliers, les enfants se retrouvent dans un groupe mixte qui se compose d'enfants de tout âge allant de 3 ans à 12 ans.

Les ateliers que nous proposons quotidiennement, sont élaborés de telle sorte que différents champs d'actions comme la littérature, la musique, les activités physiques l'art, etc., sont représentés. Lors de nos sorties à l'extérieur, nous essayons d'éveiller la curiosité à notre culture et à d'autres cultures.

En ce qui concerne les repas de midi à la Maison Relais, toutes les deux semaines, les enfants ont la possibilité de choisir entre deux menus. Un menu végétarien et un menu normal. Entre autres nous proposons un buffet de salade. Pendant ce repas, nous incitons les enfants à la responsabilité, on essaye que chaque enfant puisse se servir lui-même. A chaque moment, l'enfant qui se trouve en difficulté peut compter sur l'aide de l'éducateur. Nous veillons aussi que pendant les repas une harmonie chaleureuse et familiale règne dans les salles. Ceci en essayant lorsque la possibilité nous est donné (les journées où pas beaucoup d'enfants sont inscrits), de manger tous ensemble sur une table le personnel inclus et de parler librement les uns avec les autres sur la journée ou sur autres thèmes dont les enfants ont envie de parler.

Nous tenons à respecter les moments de routines et de soins. Ceci en allant laver nos mains avant et après chaque repas. Tous les jours les enfants lavent leurs dents après le repas de midi. Cette routine permet aux enfants de garder une certaine hygiène de vie. Afin de faciliter le lavage de mains pour les plus petits, des affiches explicatives avec des images qui montrent les gestes de comment laver ses mains correctement sont affichées.

DEROULEMENT PENDANT LA PÉRIODE SCOLAIRE
A L'ÉCOLE NELLY STEIN

Journée type pour les enfants du préscolaire

Un accueil du matin entre 7 heures et 8 heures est proposé aux parents qui n'ont pas la possibilité d'emmener leurs enfants pour 8 heures à l'école. Cet accueil se déroule de manière suivante :

Un petit déjeuner est proposé aux enfants ainsi que des jeux libres pendant cette heure. A 8 heures les enfants sont accompagnés par les éducateurs chez les instituteurs respectifs.

Notre personnel éducatif, prend en charge les enfants à partir de 11h30 jusqu'à 14 heures les lundis, mercredis et vendredis. Et les après-midis à partir de 16h. Les mardis et jeudis nous prenons en charge les enfants à partir de 11h30.

Lundis, mercredis et vendredis

De 11h30 à 14h00 les enfants du cycle 1 qui fréquentent l'école Nelly Stein déjeunent dans une salle prévue pour prendre le repas de midi.

Le lundi, mercredi et vendredi les enfants prennent une collation de 16h00 à 17h00.

De 17h00 à 18h00 les enfants peuvent se divertir dans un coin (selon les champs d'actions) selon leurs besoins.

A 18 heures, les enfants se regroupent avec leurs éducateurs dans la salle des jeux.

Mardis et Jeudis

Vers 14h00 jusqu'à 16h00, les enfants peuvent s'inscrire à des ateliers.

Vers 16h00 à 17h00, les enfants prennent une collation.

De 17h00 à 18h00 les enfants peuvent s'inscrire pour d'autres ateliers.

A 18 heures, les enfants se regroupent dans la salle des jeux.

Journée type pour les enfants du primaire

Le déroulement de l'accueil du matin est le même que celui des enfants du préscolaire.

Les lundis, mercredis et vendredis, les éducateurs attendent les enfants des différents cycles dans le hall de l'école.

Lorsque les enfants se trouvent dans leur salle une collation leur est servie.

Après la collation, les enfants commencent les devoirs à domicile. Les enfants qui n'ont pas de devoirs ou qui ont finis avant l'heure, peuvent s'occuper autrement. Les enfants peuvent s'occuper dans les coins aménagés du vieux bureau et de la salle de jeux. Il y a également possibilité d'aller dans la salle de sport.

A 18h00, les enfants se ressemblent tous dans une salle (salle de jeux). Des jeux libres comme, par exemple jeux de société, la lecture, puzzle, etc. sont à leur disposition jusqu'à ce qu'ils sont récupérés par leur parents/tuteur.

Les mardis et jeudis, à 14h00, la surveillance aux devoirs commence. Chaque cycle se trouve dans la cantine scolaire pour faire ses devoirs à domicile. Les enfants qui n'ont pas de devoirs ou qui ont finis avant l'heure, peuvent s'occuper autrement. Les enfants peuvent s'occuper dans les coins aménagés du vieux bureau et de la salle de jeux. Il y a également possibilité d'aller dans la salle de sport.

De 14h00 à 15h00 les enfants se déplacent avec leur éducateur près du tableau où sont inscrites toutes les diverses activités qui sont proposées et mis à la disposition des enfants. Ce tableau se trouve dans la salle de jeux. Les enfants sont priés de mettre leur badge portant leur nom en dessous de l'activité qu'il a choisi.

Les ateliers commencent à 15h15, les enfants se dirigent dans la salle où se déroulera l'ateliers.

A 16 :30 heures, une collation est servie dans la salle principale qui est la cantine pour tous les cycle du primaire.

De 17 heures à 17h45, les enfants ont la possibilité de se défouler dans la salle de sport ou de s'occuper avec l'éducateur durant une activité.

A 18 heures les enfants se rassemblent tous dans une même salle. Des jeux libres comme, par exemple jeux de société, la lecture, puzzle, etc. sont à leur disposition jusqu'à ce qu'ils sont récupérés par leur parents/tuteur.

DEROULEMENT DES VACANCES SCOLAIRES

Les enfants se trouvent tous à la Maison Relais op Hudelen pendant chaque vacances scolaires. Selon besoin, le bâtiment de l'école Nelly Stein pourra être utilisé.

Pendant les vacances scolaires quelques différences concernant le déroulement ont lieu.

A partir de 7 heures du matin, les enfants sont accueillis à la Maison Relais.

Les groupes pendant les vacances scolaires sont fait par groupe d'école. Les éducateurs organisent tout un planning pour les vacances scolaire qui est affiché sur notre site internet.

Les enfants sont repartis dans leur salle (par école), accompagné par leur éducateur référent. Tout le monde prend un petit déjeuner. À 9 :30 heures, les activités commencent. Beaucoup de sortie ainsi que les excursions sont organisées pendant les vacances pour permettre aux enfants de sortir un peu du bâtiment.

Journée type pour les enfants

7 :00 – 9 :00 heures :

Les enfants font des jeux libres dans leur salle (différent coin selon les champs d'action).

9 :00 à 9 :30 heures :

Le petit déjeuner est servi aux enfants.

9 :30 à 11 :30 heures :

Le premier jour des vacances les éducateurs présente le thème de la semaine aux enfants. Généralement l'activité du lundi matin consiste à expliquer et montrer souvent à l'aide d'images/vidéos/documentations ce qu'attend les enfants pendant le reste de la semaine. Cette transition est primordiale étant donné qu'une journée à la Maison Relais pendant la période scolaire et tout à fait différente qu'une journée pendant des vacances scolaires.

11 :30 à 12 :00 heures :

Pendant une demi-heure, juste avant le repas de midi, les enfants sortent dans les différentes aires de jeux de la Maison Relais afin de pouvoir prendre de l'air et de pouvoir se défouler avant le déjeuner.

12 :00 à 13 :30 heures

Le repas de midi est servi. Après le repas, chaque enfant se lave les dents et les mains.

13 :30 à 14 :00 heures

Les enfants sortent dans les différentes aires de jeux. Pendant ce temps les inscriptions pour les ateliers de l'après-midi sont faites.

14 :00 à 16 :00 heures

Les enfants ont le choix entre participer à un atelier proposé par le personnel éducatif ou bien choisir un coin selon les champs d'actions dans la salle (p.ex. bricolage, média, etc).

16 :00 à 16 :30

Les enfants sortent dans l'aire de jeux dans le site de la Maison Relais.

16 :30 à 17 :00 heures

Une collation est servie aux enfants.

17 :00 à 19 :00 heures

A partir de 17 heures les enfants peuvent passer du temps dans leur salle ou bien sortir dans l'aire de jeux. A partir de cet horaire, les parents commencent petit à petit à venir récupérer leurs enfants.

Le libre choix des activités permet l'autonomie et une certaine responsabilité aux enfants. Cette liberté leur procure aussi une certaine joie puisqu'ils choisissent ce qu'ils aimeraient faire. D'une autre façon cette manière de faire, leur permet d'éveiller leur curiosité, car certains enfants choisissent de s'inscrire à un atelier dans lequel ils n'ont jamais pris connaissance.

Nous estimons qu'il est très important par notre façon de faire, de développer la confiance et l'estime de soi en laissant aux enfants ce libre choix. Un enfant qui est habitué à faire ce qui lui est imposé a un risque que le développement d'estime de soi ne soit pas stimulé.

Pendant les vacances scolaire le planning est fait de manière à ce qu'un groupe ne passe pas toute la journée à l'intérieur. C'est-à-dire que par exemple si le matin l'activité s'est déroulée à l'intérieur du bâtiment, l'activité de l'après-midi sera faite à l'extérieur et même dans une autre ville.

Une fois par semaine une excursion est organisée pendant toute la journée (visite d'une ferme, aire de jeux dans une autre ville avec pique-nique sur place etc...)

b) Mise en pratique des champs d'action

Toutes les 6 semaines différents ateliers/projets sont proposés aux enfants en prenant en compte les différents champs d'action.

Emotion et relation sociale

Dans ce champ d'action, nous pouvons trouver différents aspects, comme cité ci-après :

Pendant une activité choisie par l'enfant, celui-ci peut être confronté avec :

➤ Le conflit,

Voici quelques exemples que nous pouvons rencontrer dans notre quotidien :

▪ Atelier

Lorsqu'un enfant choisit une activité qu'il réalise ne pas aimer, l'enfant peut rentrer dans un conflit avec soi-même en étant énervé/frustré par son propre choix. Ceci permet à l'enfant d'essayer de gérer par lui-même ce conflit. Par exemple en se demandant la prochaine fois qu'il choisit une activité de se poser la question, est-ce vraiment une activité qui va me plaire.

Cette frustration peut même amener l'enfant à rentrer en conflit avec un autre enfant ou même avec un membre du personnel. Ce comportement peut illustrer que l'enfant a un mal-être.

- *Jeu libre*

Pendant le jeu libre, des conflits entre les enfants peuvent également survenir. L'éducateur pourra être le médiateur en encadrant la discussion. Les deux parties peuvent expliquer leur point de vue. Le professionnel pourra poser des questions sans autant prendre de décision. Les enfants pourront régler ainsi le conflit par eux-mêmes, vu que nous apportons beaucoup d'importance sur l'autonomie.

➤ L'émotion,

- *Atelier*

Lorsqu'un enfant se trouve dans un atelier qui lui plaît, il peut faire ressortir sa joie de vivre. Par contre, cela peut aussi faire ressortir de la tristesse ou de la frustration lorsqu'un atelier a été choisi qui ne plaît pas du tout à l'enfant.

- *Devoirs à domicile*

En poussant la table, rouge de colère, l'enfant crie : « *Ohhh non, pourquoi je dois faire mes devoirs ? Je veux aller jouer* ». Il est important que l'enfant ait une réponse sur son questionnement, le pourquoi doit-il rédiger ses devoirs. Pour se faire, son émotion négative doit être écoutée. Un sens peut être donné lors d'un travail sur les émotions. (lui explique par des échanges les raisons de faire).

- *Transition Ecole – Maison Relais*

Pour les éducateurs, il est important d'avoir une transition entre l'école et le temps de midi. Différents groupes, ont élaboré un système qui sert à définir l'émotion de l'enfant. En effet, l'enfant a passé la matinée à l'école ou beaucoup de choses se sont passé. Il est alors important de visualiser et de verbaliser ses émotions. Différents groupes travaillent avec des smileys en couleur ou l'enfant peut accrocher son nom afin de nous informer sur son état actuel. Si besoin, l'enfant pourra expliquer pourquoi. Il n'est cependant pas obligé.



Pendant les vacances scolaires, comme déjà expliqué brièvement ci-dessus tous les lundis une transition est également faite avec les enfants. Il est important d'expliquer aux enfants cette transition de « école – Maison Relais et uniquement « Maison Relais » pendant les vacances scolaire. Une explication à l'aide d'image ou/et de film documentaire etc est présentée/expliquée aux enfants pour leur faire part de la semaine ainsi que du thème de la semaine à venir.

➤ L'empathie,

▪ *Atelier*

L'empathie peut se créer, quand un enfant remarque qu'un autre enfant se trouvant dans le même atelier se retrouve en difficulté. En ce moment, l'enfant qui ressent de l'empathie, aura le besoin ou le désir d'aller à l'encontre de l'enfant en difficulté et l'aider. Ce qui implique également une certaine responsabilité envers l'enfant. Les enfants peuvent apprendre l'un de l'autre.

▪ *Jeu de rôle*

Par des jeux de rôles, l'éducateur peut faire parvenir à devenir empathique aux enfants. Il s'agit ici, de pouvoir entrer dans un personnage et de le comprendre. Cela facilitera le savoir-vivre entre les enfants.

➤ Le comportement social,

Cet aspect permet de voir comment l'enfant agit en groupe. Est-ce un enfant qui joue seul ou plutôt avec les autres ? Préfère-t-il jouer avec les filles ou les garçons ? Les plus petits ou les plus grands ? Cette

observation est importante vis-à-vis du personnel éducatif, ceci lui permet d'avoir une vue plus globale sur l'enfant.

Par rapport à l'enfant, se retrouver dans un groupe avec d'autres enfants avec le même centre d'intérêt, peut lui permettre d'avoir plus de facilité à s'intégrer dans le groupe. En choisissant quotidiennement un autre atelier, l'enfant peut rentrer en contact en permanence avec d'autres enfants.

Exemple d'atelier pour ce champ d'action :

Lors d'un jeu entre plusieurs enfants, comme par exemple un parcours, un sport entre deux équipes, un jeu de société etc, on y retrouve le champ d'action émotion et relation sociale. Le fait de jouer en équipe renforce la relation sociale des enfants. Une certaine confiance entre eux y est demandée afin de gagner un jeu. Lors d'une défaite ou d'une victoire, les enfants subissent différentes émotions. Ce genre d'activité a pour but de renforcer ce champ d'action.

Valeurs, participation et démocratie

Pendant le repas de midi ce champ d'action peut prendre effet.

➤ La démocratie

Les enfants ont le libre choix de choisir entre deux menus. Nous n'obligeons pas les enfants à manger ce qu'ils ne veulent ou n'aime pas. Le fait qu'ils se servent tout seuls, leur permet de choisir la portion qu'ils vont manger. Après le repas, les enfants ne sont pas demandés d'attendre les autres, mais peuvent au contraire décider s'ils veulent se reposer ou jouer. A chaque moment qu'un enfant ressent le besoin de s'exprimer, il en a à tout moment la possibilité.

➤ La participation

▪ Règles au sein du groupe de référence

Les enfants participent à la rentrée des classes, à l'élaboration des règles. Ceci leur permet de mieux les comprendre ce que les motive également à les respecter et leur facilite entre autres la mise en pratique. Lors de l'accord de celles-ci, les enfants sont amenés à signer les règles. Il y a un commun accord.

▪ Repas de midi

Pendant la restauration, les enfants participent tous en mettant la table. Ce moment de participation de tous les enfants est un moment

convivial. Tous les enfants ont la possibilité d'aller remplir une cruche et de les distribuer à chaque table.

- Aménagement de la salle

Un tabouret peut être mise à disposition lorsqu'un objet se trouve en hauteur. Il pourra de manière autonome prendre la chose. Sur les armoires se trouvent des photos afin de visualiser ce qu'il y a dedans. L'enfant pourra aller chercher seul les crayons de couleur par exemple.

Ils participent également au bon déroulement du groupe pendant le repas. Par exemple lorsque les enfants vont laver les dents, un responsable est choisi afin de les accompagner. Un autre responsable est choisi pour attirer l'attention du groupe lorsqu'il y a trop de bruit dans la pièce par exemple.

➤ Les valeurs

- Respect

Une des valeurs les plus importantes est le respect envers l'autrui. Il est important d'accepter chaque être humain comme il est. Le respect entre le personnel et les bénéficiaires doit être réciproque.

Pour ce faire, des règles sont établies ensemble par exemple.

- Autonomie

Les enfants se servent tous seuls et quand ils ne veulent plus manger, ils peuvent débarrasser la table et aller laver leurs dents pour ensuite s'occuper autrement par exemple.

Voici comment nous pouvons arriver à rendre autonome les enfants que nous accompagnons :

- Encourager l'enfant :

Faire confiance à l'enfant, lui dire qu'il en est capable, le féliciter pour ses succès, expliquer que les échecs font partie de son apprentissage, aider l'enfant à trouver des façons de s'améliorer.
Exemple : « Tu peux m'apprendre ? »

- Éviter de surprotéger l'enfant:

Laisser de la liberté à l'enfant afin de montrer la confiance envers lui, surtout ne pas le faire à sa place car il perdra sa confiance en lui. Il est important d'analyser les risques, mais donner la possibilité aux enfants de faire des erreurs, de se tromper.

- Laisser l'enfant prendre ses propres choix :
Même s'il y a certaines règles à suivre, essayer de permettre à l'enfant de faire certains choix, aider l'enfant à prendre des décisions et à assumer ses choix.
- Stimuler la curiosité de l'enfant :
Laisser l'enfant explorer les domaines qui l'intéressent, à essayer des activités qu'il ne connaît pas, donner l'envie de découvrir.
Exemple : Se mettre à table ou au sol avec des crayons, des feuilles, des origamis et de voir les enfants venir vers nous en nous demandons ce que nous faisons.
- Avoir des attentes réalistes :
Laisser l'enfant apprendre à son rythme, rester patient, être attentif aux progrès de l'enfant, le féliciter lorsqu'il franchit une nouvelle étape.
- Laisser du temps
Laisser du temps à l'enfant, il doit réussir lui-même afin d'apprendre et de se sentir fier même si cela prend un peu plus de temps, l'accompagner et accepter qu'il puisse adopter d'autres manières pour réaliser les tâches.
- Rester positif :
En cas d'échec demander à l'enfant pourquoi il croit ne pas avoir réussi, aider l'enfant à trouver des méthodes afin de s'améliorer
Exemple : Il pleut dehors.
Enfant : « On ne pourra pas jouer au foot. »
Educateur : « C'est vrai, mais on peut aller à la recherche d'un arc en ciel »
- Inciter l'enfant à participer aux tâches :
La réalisation de quelques tâches quotidiennes aidera l'enfant à se sentir confiant et favorisera ainsi son autonomie.

L'autonomie permet à l'enfant de trouver sa place au sein d'un groupe à travers des ateliers proposés et ainsi aussi de se réaliser. Les ateliers proposés à ce sujet sont les activités culinaires, la pâtisserie, le sport mais aussi la danse.

En outre, ce qui nous semble important dans l'accompagnement vers l'autonomie c'est que celle-ci permet notamment à rompre l'isolation d'un

enfant. Elle permet aussi que l'enfant ait la possibilité de s'intégrer et de participer à la vie active de l'organisation.

Langue, communication et médias

Des livres sont mis à disposition pour pouvoir s'informer. Lorsqu'un enfant souhaite se mettre au courant d'un thème précis, il peut faire des recherches dans des livres, et en discuter avec un éducateur. Les livres à disposition des enfants sont multilingues.

Ces moyens permettent aux enfants d'acquérir un langage et un vocabulaire plus développé.

Lors de la surveillance aux devoirs, les enfants peuvent à tout moment utiliser des dictionnaires.

A l'occasion de différentes fêtes organisées par la Maison Relais, des chants sont appris aux enfants, afin de les interpréter le jour de la fête. Ceci permet à l'enfant d'évoluer linguistiquement.

Dans les groupes du préscolaire, des tables rondes sont organisées une fois par semaine afin de permettre aux enfants de parler sur des sujets comme des expériences faites à la maison, ce qu'ils aiment manger, etc. Cela permet aux enfants d'oser s'exprimer et d'avoir de l'entraînement afin d'apprendre la langue luxembourgeoise. Cela montre aux enfants que les éducateurs s'intéressent à leur vie en dehors de la Maison Relais. Ils peuvent se sentir écouté.

Créativité, art et esthétique

▪ Atelier

L'art et l'esthétique peuvent se faire à travers des bricolages et des dessins. Dans un atelier de bricolage, un enfant a le libre choix à l'aide de matériaux, outils et techniques, qui leur est mis à sa disposition de développer sa créativité. Certains bricolages effectués par les enfants, sont utilisés comme décoration au sein de la Maison Relais. Ceci apporte un aspect esthétique à notre établissement.

▪ Jeu de rôle

Pour les plus petits, des boîtes avec des déguisements sont dans les salles. Cela leur permet de rentrer dans un jeu de rôle et de donner libre cours à leur imagination.

Mouvement, conscience corporelle et santé

L'école Nelly Stein dispose d'une grande salle de sport. Cette salle est utilisée pour y faire de la gymnastique (sport, danse, théâtre, musique, etc.).

Un projet qui se nomme LASEP (gymnastique) est organisé avec l'école pendant toute l'année scolaire. Les enfants du cycle 1 et 2 peuvent y participer. Les instituteurs ensemble avec le personnel éducatif accompagnent les enfants pendant la séance qui a lieu une fois par semaine.

La salle de gymnastique est à la disposition deux fois par semaine pour les autres groupes de la Maison Relais op Hudelen. Souvent cette salle est utilisée pour des entraînements lorsque des tournois avec d'autres Maisons Relais ont lieu.

Ces moments de sport favorisent la conscience corporelle chez les enfants et cela permet aux enfants qui ne font pas de sport ou qui ne sont pas inscrit dans des clubs de rester en forme et mouvement au moins une fois par semaine.

Pour les enfants de l'école Nelly Stein, nous sommes en discussion afin de pouvoir leur proposer un potager qui est près du bâtiment.

Pour garantir une certaine hygiène de vie, il faut inciter les enfants dès leur plus jeune âge à se laver les mains avant et après chaque repas, ainsi que de laver leurs dents au moins une fois par jour.

▪ Sicona :

Afin de pouvoir servir aux enfants un repas équilibré et sain, le personnel de la restauration doit se tenir à un cahier de charge de SICONA.

Par cette occasion, le personnel éducatif ainsi que les chefs cuisiniers ont dû obligatoirement suivre une formation continue proposé par SICONA.

La formation a pour objectif, à sensibiliser, à consommer de manière local, régional et saisonnier. De plus, elle a pu nous montrer de quoi est composé un repas équilibré et varié.

Deux fois par année, une personne responsable de SICONA vient « contrôler » la Maison Relais. Elle contrôle les menus prévus de quelques semaines et

veille à ce que ceux-ci soit équilibré et de saison. Pour la partie des aliments de région, elle contrôle avec le chef-cuisinier les factures et détail de la nourriture commandée.

De cette façon, tous les repas servis quotidiennement sont réfléchis et élaborés afin de respecter la philosophie de SICONA.

Cette formation a permis au éducateur d'expliquer aux enfants d'où proviennent certains aliments et pourquoi ils sont au menu le jour en question. Le personnel a aussi appris à lire les étiquettes des aliments, ce qui leur permet, lors des activités culinaires d'expliquer aux enfants les points importants (exemple : le premier aliment noté sur l'étiquette et le plus présent dans l'aliment)

- Projet « Op Kannerféiss duerch d'Welt »

Comme évoqué dans la rubrique coopération avec les acteurs externes, nous pouvons évoquer ce projet qui favorise le mouvement au quotidien.

Cela est un bon moyen d'inciter les enfants, qui ne pratiquent pas de sports ou de loisirs particuliers dans leur temps libre, de bouger.

Science et technique

Une sortie à la forêt permet aux enfants d'élargir leur connaissance dans la science. A l'aide de microscopes, les enfants peuvent examiner de plus près différents objets et insectes trouvés dans la nature. Cela permet la curiosité et l'éveil de l'enfant. En cas de besoin ou de plus d'information, les enfants ont la possibilité de parcourir des livres sur ce thème.

Afin d'augmenter leur compétence en mathématiques, un atelier de cuisine peut être très intéressant pour les enfants. Ils y apprennent à travailler avec des mesures. (ml, l, kg, g, etc.). De plus cela leur permet de voir la transformation que nous pouvons faire avec les différents aliments.

c) Processus de transition

Lorsque nous parlons de transition, nous évoquons le fait de passer d'un environnement à un autre, d'une situation à une autre, d'une personne à charge à une autre ou d'un contexte à un autre.

Nous pouvons donc affirmer que les enfants sont confrontés à de nombreuses reprises à des changements durant leur quotidien (école-maison relais, durant les activités, le jeu libre)

Il est donc essentiel de préparer les enfants à la transition, afin qu'ils puissent gérer celles-ci. Il existe différentes manières afin d'y parvenir :

- Créer des routines

Il est important de mettre en place une structure prévisible en créant des routines. Cela permet aux enfants d'anticiper ce qui va arriver. Il s'agit ici de rassurer les enfants. Un exemple qui puisse illustrer ce point, et le fait de chanter une chanson lorsque les enfants arrivent de l'école. Avant de manger, les enfants et l'éducateur peuvent chanter la chanson "Gudden Appetit" ensemble et cela tous les jours. Les enfants comprennent qu'ils ne sont plus encadrés par le personnel de l'école, mais bien des éducateurs de la Maison Relais. Il y a de nombreuses autres chansons que l'on peut trouver (ou créer) pour accompagner une série de situations, qu'il s'agisse de nouer ses lacets ou de se brosser les dents.

- Prévoir et chronométrer

Les prévisions et les comptes à rebours sont à nos yeux également essentiels. Avant chaque transition, il est important de donner un délai et une description de ce qui va se passer. Cela peut se faire avec un compte à rebours ou un sablier. Exemple: "dans 20 min, puis 10 min, puis 5, il sera l'heure de mettre notre manteau et de prendre notre sac afin de prendre le bus"

- Supports visuels

Certains enfants sont plus aidés par des supports visuels. Pouvoir se référer à un tableau avec des dessins qui montrent ce à quoi il faut s'attendre dans une transition particulière ou qui présente les étapes qui la constituent se révèle très utile. Le quotidien peut donc être anticipé.

Transition d'un nouvel enfant visitant la Maison Relais :

Lorsqu'un enfant vient au sein de notre Maison Relais, une personne de notre équipe accueille l'enfant personnellement. En cas de pleurs ou de cris, la personne essaie tout d'abord avec un membre des parents de

réconforter l'enfant afin qu'il se calme. Une fois l'enfant calmé l'éducateur/rice essaye de le prendre sous son aile et va vers les autres enfants.

La phase d'adaptation varie de chaque enfant. Certains enfants s'adaptent très facilement, d'autres ont besoin de plus de temps à s'adapter. Peu à peu, le personnel éducatif essaie que l'enfant fasse connaissance avec les autres enfants, le personnel éducatif et le bâtiment et différentes salles de notre Maison Relais.

En ce qui concerne les parents, à chaque instant, ils ont la possibilité en cas de soucis ou de préoccupations de nous en faire part et ensemble on essaie de trouver un moyen afin que les parents n'aient pas à se préoccuper, lorsque leur enfant fréquente la Maison Relais. Par exemple, en leur expliquant le déroulement de la journée, à la fin de la journée, leurs donner des informations de comment la journée de leur enfant s'est déroulé.

Pendant le mois d'août, des crèches viennent visiter notre Maison Relais avec des enfants qui sont inscrits dans notre institution pour la rentrée qui suit. Lors de leur visite, une activité est proposée ensemble avec nos enfants du préscolaire. Ceci permet aux enfants de la crèche de se sentir plus à l'aise dans un nouveau bâtiment et de se familiariser avec d'autres enfants ainsi qu'avec le personnel de la Maison Relais.

Déroulement de la phase d'adaptation pour la rentrée scolaire en septembre 2023

Les enfants qui fréquentent la Maison Relais pour la toute premières fois le 15 septembre, les parents ont eu la possibilité d'inscrire leurs enfants à partir du 28 août 2023. De cette manière, les enfants ont pu s'adapter à leur nouvel environnement.

Les mêmes éducateurs ont fait l'accueil pendant ces deux semaines. Ainsi l'enfant et les parents de l'enfant ont pu construire une relation de confiance. Les parents sont autorisés à accompagner leur enfant jusqu'à la salle, et ce tous les jours pendant ces deux semaines pendant une durée de 30 minutes.

Les parents et les éducateurs ont ainsi pu avoir un échange quotidien.

Les enfants se sont assez vite adaptés à leur nouvel environnement. Les parents n'ont pas eu besoin de rester plus qu'une trentaine de minutes. Dans la salle se trouvaient des coins de fonction comme un coin de lecture, un coin de jeux de rôle, un coin de créativité, un coin de recul (Tipi).

Ces différents coins, ont permis aux enfants de s'intégrer plus facilement, car ils ont tout de suite trouvé une activité qui les intéressaient.

Pour la rentrée 2023/2024 un brunch est organisé le samedi 26 août pour les enfants de la précoce. Ce brunch a comme but pour que les éducateurs et les parents fassent connaissance avant la rentrée scolaire. Pendant une agréable atmosphère nous aimerons donner au parent la possibilité de se familiariser avec l'éducateur de leur enfant, la salle ainsi qu'avec les responsables de la Maison Relais. Ils auront naturellement la possibilité de poser toutes leurs questions au personnel éducatif afin de se sentir le plus rassuré possible.

7. Partenariats d'éducation

a) Partenariats d'éducation avec les parents

Coéducation : Les parents comme partenaires

La coéducation peut être simplement expliquée par « éduquer ensemble ». Les parents et l'éducateur agissent main dans la main dans le meilleur intérêt de l'enfant. Il s'agit d'une approche qui permet d'intégrer les parents au milieu éducatif.

Ce point a principalement été élaboré dans la coopération des parents auparavant. Ci-dessous une énumération de l'importance du partenariat.

Il est important d'avoir un contact étroit et une bonne collaboration avec les parents afin de :

- garantir ensemble le bien-être de l'enfant
- garantir un bon encadrement
- entretenir un échange régulier sur le développement et les besoins de l'enfant
- grouper les attentes des parents et vérifier s'il s'avère possible de les mettre en adéquation avec notre travail
- recevoir de nouvelles suggestions et critiques constructives afin de pouvoir dynamiser notre travail pédagogique.

Il est important pour l'enfant, qu'il voit l'existence d'une collaboration entre les parents et le personnel.

L'équipe éducative de la Maison Relais tient à établir une relation de confiance avec les familles. Un partenariat avec les parents favorise le bien-être, le développement et la socialisation de l'enfant. Un échange régulier avec les parents est très important afin de pouvoir répondre à leurs attentes et questions par rapport aux apprentissages, évolutions et progrès de leurs enfants.

Nous essayons également de créer une atmosphère chaleureuse et familiale par exemple par des événements organisés permettant de mieux connaître la famille de l'enfant.

A chaque début d'une année scolaire, une réunion est prévue avec les parents, afin de leur faire part du fonctionnement de notre institution. A cette réunion, les parents ont aussi l'occasion de poser toutes les questions concernant notre fonctionnement et de faire la connaissance de notre personnel éducatif.

Une réunion est fixée individuellement avec les parents, dont on a remarqué un comportement inhabituel chez un enfant. Pour pouvoir participer à ces réunions, les parents sont priés de s'inscrire à l'avance.

Ceci nous permet de collaborer avec les parents et de trouver ensemble des solutions adéquates en cas de problèmes concernant l'enfant. Pendant cet entretien, il nous est possible de mieux connaître la situation familiale de l'enfant et en cas de besoin, de proposer de l'aide venant de l'extérieur. Lors de cette réunion, il est primordial aussi de citer les points positifs concernant leur enfant.

En dehors de ces réunions fixées, il est possible en cas de besoin de prendre contact avec les parents concernant le comportement de leur enfant.

b) Partenariats d'éducation avec des spécialistes externes

Les partenaires avec lesquelles nous travaillons sont les écoles, et une équipe multidisciplinaire (assistante sociale, psychologue, inspecteur de l'école et autres éducateurs) venant de différents services (INCLUSO, Ligue médico-sociale...)

En cas de comportement problématique, nous essayons tout d'abord de voir avec les parents quelle est la source de ce comportement. En deuxième lieu, nous prenons contact avec le personnel de l'école afin de

voir si ce comportement est récurrent à l'école comme dans notre établissement.

Dans certains cas, il est nécessaire de faire appel à des professionnels, comme le psychologue ou une assistante sociale, afin de venir en aide à l'enfant.

Exemple :

Prise de contact avec le service INCLUSO

Lorsque l'équipe a atteint ses limites, elle peut avoir recours au service INCLUSO. La première étape à franchir est la prise de contact. Il s'agit ici de fixer un rendez-vous afin de parler de ce qui pose problème ou qui met en difficulté l'équipe.

Lorsque cela est fait, une observation est organisée. Il s'agit d'avoir un regard externe sur notre travail. Une personne du service note toutes ses observations. Nous allons par la suite, recevoir un feedback qui est censé nous faire réfléchir sur notre pratique.

Une fois toutes ces procédures faites, un projet individuel est réalisé afin d'optimiser le quotidien et de trouver des méthodes qui pourront servir à satisfaire les besoins des enfants le mieux possible. Cela permet surtout de s'auto refléter et de questionner sa pratique.

Pour info : une fois un projet individuel établi avec le service INCLUSO, une demande peut être réalisée auprès du Ministère afin d'obtenir un renfort temporaire si la difficulté persiste. Pour cela, l'argumentation doit être fondée.

c) Partenariats / communication formelle et non-formelle

Puisque nos éducateurs sont sur le site de l'école, la communication entre les instituteurs est beaucoup plus facile.

Lorsqu'on nécessite un renseignement sur un enfant ou sur autre chose, nos éducateurs peuvent se rendre vers la salle de classe de l'instituteur concerné.

Lorsqu'un enfant montre de manière répétitif un comportement qui attire l'attention, l'éducateur prend tout de suite contact avec son

l'instituteur/l'institutrice afin d'avoir plus de renseignement sur son comportement à l'école.

Dans ces cas, si le comportement persiste, une réunion avec l'instituteur/institutrice, éducateur/éducatrice est fixée avec les parents.

Pour garantir un échange régulier, en dehors des comportements des enfants, un des éducateurs responsables participe régulièrement aux concertations qui ont lieu entre les enseignants. Ceux-ci rédigent par après un rapport qui peut être consulté par l'ensemble du personnel.

La coopération entre l'école et la Maison Relais peut également être citée par rapport aux excursions. Selon besoin les éducateurs peuvent participer aux sorties proposés/ organisés par les enseignants mais ceci uniquement dans la mesure du possible.

d) Coopération et mise en réseau local

Les responsables font appel à la commune lors des fêtes organisées au sein de la Maison Relais. Des tables, bancs, chalet, etc sont mis à notre disposition pour un bon déroulement pendant les fêtes. L'ensemble du comité de la Maison Relais ainsi que le bourgmestre et l'échevin, sont invités aux fêtes.

Les enfants de la Maison Relais participent également au marché de Noël organisée par la commune.

8. Développement de la qualité

a) Gestion de la qualité

Il est important que dans une équipe chaque membre travaille sur la même longueur d'onde. Pour ce fait, il est important d'avoir un fil rouge qui est notre concept pédagogique. On a l'intention par ce fait de faire recours à des intervenants externes (médiateur, superviseur ou un formateur sur le terrain). Les moyens qui nous semblent primordiaux, pour permettre un développement d'une équipe sont, la communication et la réflexion sur soi-même.

Une fois par mois, une réunion est fixée avec les éducateurs et les aide-éducateurs. Cette réunion a pour but d'avoir un échange avec notre personnel. Le personnel a la possibilité dans cette réunion d'échanger sur des situations avec des enfants, sur l'organisation, ... Après chaque réunion, un rapport écrit est remis à chaque personne travaillant chez nous.

Concernant les remplaçants travaillant chez nous, une réunion est fixée chaque semestre. Les remplaçants ont ici la possibilité de parler aux graduées, de ce qui se déroule bien et ce qui se déroule moins bien.

La Maison Relais devenant toujours plus grande, on a dû instaurer un nouveau système afin de ne plus devoir tenir des réunions avec 30 personnes. A cet effet, on a fait en sorte de faire une réunion chaque mois, seulement avec 1 personnes de chaque cycle. Ce qui permet d'avoir des réunions plus efficaces. Chaque personne responsable du cycle parle avant la réunion avec les autres membres du même cycle. Celui-ci ramène donc tous les sujets qui ont été discutés dans la réunion.

A partir de septembre 2023, une fois par trimestre, une rencontre sera organisée par les référents pédagogiques avec le personnel travaillant dans le terrain. Cette réunion a comme objectif de coacher le personnel éducatif dans le sens de l'inclusion. Des exercices comme des jeux de rôles seront proposés par les référents pédagogiques afin de pouvoir observer dans un premier temps les besoins du personnel. Suite à cela, une réflexion sera faite et si besoin des formations continue pourrons être organisées.

Lorsqu'un comportement d'un enfant attire l'attention de l'éducateur, celui-ci est prié de documenter ces observations, élaborer des pistes et des objectifs afin de mettre en pratique une ou plusieurs interventions. Une réflexion doit être faite afin d'évaluer les objectifs fixés. Dans le cas où ceux-ci n'ont pas été atteints, une demande de réunion ASVK (Am Sënn Vum Kand) peut être envisagée auprès des référents pédagogiques. Cette réunion est organisée dans le but d'avoir un plus grand échange dans l'équipe, d'élaborer un plan individuel et au besoin d'organiser des réunions avec les parents, et des intervenants externe (enseignants, psychologues, assistante sociale...)

Dans l'infirmierie il y a des cases pour chaque éducateur. Les plannings, les rapports de réunion, et d'autres informations utiles y sont mis.

Quand il y a des informations très importantes pour notre personnel, des notes de services sont rédigés. Ces notes de services sont aussi mises dans les cases de chaque personne.

Comme outil de communication, nous utilisons « Teams ». Sur cette plateforme toutes informations quotidiennes sont envoyées au personnel.

Nous avons comme but de faire appel à un médiateur/superviseur, en cas de besoin. Cette personne externe neutre pourra aider à faciliter la circulation d'informations ainsi que d'éclaircir ou rétablir des relations.

Quant à la qualité du travail de l'éducateur/rice, l'invitation d'un formateur sur le terrain pourrait être un atout. De cette façon toute l'équipe pourra apprendre de la même manière de nouveaux outils/techniques pour leur quotidien au travail.

En outre, un autre outil qui vise la qualité du travail est le journal de bord. Les éducateurs devront y documenter des projets réalisés avec les enfants et d'y noter leurs réflexions par rapport aux objectifs fixés.

Afin de pouvoir s'organiser au mieux et être sur la même longueur d'onde sur le terrain, il est important d'instaurer des règles communes. De cette manière le personnel saura affronter de problèmes et réagir de manière conséquente et égale vis-à-vis des enfants et envers ses collègues de travail.

Pour une bonne communication et une bonne collaboration, des réunions doivent être organisées. De cette manière, tout le personnel éducatif est au courant de ce qui se déroule sur le terrain. Que ce soit au niveau des enfants, d'une nouvelle organisation ou autres situations.

Le développement d'une équipe se fait aussi en dehors des heures de travail. Une bonne ambiance entre collègues a un grand impact aussi sur la manière de travailler ensemble. Afin d'établir une bonne qualité de travail, il est nécessaire de temps à autre d'organiser des jeux collectifs qui impliquent tout le personnel (gradués, diplômés, aides, remplaçants) ou des sorties quelconques.

Finalement, des évaluations ont lieu régulièrement par des entretiens qui se font entre le personnel encadrant sur le terrain et les chargés de direction ou les référents pédagogique d'inclusion. Pour ce fait, un

questionnaire a été élaborée afin d'avoir un support pour guider la discussion que les professionnels vont avoir ensemble. Il s'agit ici de s'évaluer, s'autoévaluer, de parler de ses forces et ses faiblesses, etc.

b) Formation continue et développement de l'équipe

Afin de faire évoluer le personnel éducatif dans sa pratique, il est nécessaire de suivre des formations continues qui leurs permettront de compléter leur boîte à outils, c'est-à-dire de leurs permettre de pouvoir acquérir de nouvelles méthodes ou moyens de travail.

Il faut avoir participé à 32 heures de formations. Ces heures de formation peuvent être réparties sur deux années à compter un minimum de 8 heures en une année. Chaque membre de l'équipe à la possibilité de choisir une formation qu'il pense nécessaire pour son évolution. Entre autres ces formations permettent au personnel d'avoir une réflexion sur sa propre façon de faire. Un échange avec d'autres professionnels du secteur leur est également possible lors de ces rencontres.

Chaque début d'année le personnel reçoit dans sa case personnelle une fiche avec les heures de formation à prester individuellement (prorata à leur contrat de travail).

A l'aide du site « enfancejeunesse.lu », les éducateurs cherchent une formation qui les intéresse et qu'il leur permet d'élargir leur boîte à outils.

Après avoir trouvé une formation, le personnel doit remettre leur demande au responsable de la Maison Relais. Celui-ci vérifie les disponibilités du personnel pour le jour de la formation. Dans le cas où il y a assez de personnel sur le terrain, la formation sera accordée. Dans le cas inverse, le personnel devra chercher une autre formation. Le responsable contrôle si la formation choisie correspond au public cible de la Maison Relais. Une fois la formation accordée le personnel pourra s'y inscrire.

Pour avoir un aperçu sur les heures de formations effectuées par notre personnel, un tableau est complété à chaque formation qui a été faite.

Les responsables SEAI qui doivent eux-mêmes participer à une formation pour le référent pédagogique d'inclusion, doivent motiver le personnel à suivre des formations concernant le sujet de l'inclusion.

c) Réflexion et supervision

Les membres de l'équipe peuvent s'autoévaluer à l'aide d'un formulaire. Des réunions individuelles sont organisées au fur de l'année en présence de deux responsables, afin de parler sur le travail réalisé et des améliorations de la personne. Ces réunions sont faites pour aider le personnel à savoir où il en est avec son travail. Cet échange avec un responsable peut permettre à la personne de voir de plus près ses atouts et ses défauts. Le personnel peut après réflexion sur son travail et/ou après un feedback d'un responsable se rendre compte en quoi et dans quelle manière il peut se développer dans son travail. Par exemple, se rendre compte qu'une formation concernant « la violence chez les enfants » serait très intéressant pour lui afin d'agrandir sa boîte d'outils pédagogique.

d) Adaptation du concept

Après l'élaboration de ce concept pédagogique, tout le membre du personnel est demandé de suivre et de respecter le déroulement et fonctionnement de la Maison Relais de la même façon comme décrit ci-dessus. Afin de travailler sur une même longueur d'onde, il est très important pour l'institution et surtout pour les enfants de travailler en ayant un fil rouge. Ceci permet à toute l'équipe de se retrouver dans son travail et de savoir comment travailler.

C. MENTIONS LEGALES ET ANNEXES

a) Mentions légales

BACK Lynn	éducatrice graduée
CARVALHAIS LOPES Stéphanie	éducatrice graduée
CORREIA LIMA Patricia	éducatrice graduée
POOS Gilles	éducateur gradué
MUHOVIC Eric	responsable SEAI
RODRIGUES Tiffany	responsable SEAI

Schifflange le 30 juillet 2023

b) Bibliographie

- Michaela Hajszan & Martina Pfohl, charlotte Bühler Institut, Claude Bodeving, Service National de la jeunesse (2017). Manuel d'élaboration des concepts d'action généraux.
- Ministère de la famille et de l'Intégration (2013) Document de travail « Lignes directives sur l'éducation non formelle des enfants et des jeunes »

c) Remerciements

Nous tenons à remercier en premier lieu le comité de l'ASBL, Garderie fir Kanner ASBL pour leur soutien.

Nous remercions également la Commune de Schifflange.

Un grand merci également à l'ensemble du personnel de la Maison Relais de Schifflange pour leur soutien et leur collaboration.

T

together

E

everyone

A

achieves

M

more